



**petite-entreprise.net**

N°1 de l'accompagnement des créateurs  
et dirigeants de petites entreprises



# REVUE DE PRESSE 2016

Contact : Christophe Le Bihan  
Responsable Communication Groupe  
[christophe.lebihan@groupe-phosphore.com](mailto:christophe.lebihan@groupe-phosphore.com)  
tél. 06 42 57 03 73

# Sommaire

TPE : l'activité s'est ralentie depuis les attentats de Paris <i>Animasoft.Com - 03/01/2016</i>	4
TPE : l'activité s'est ralentie depuis les attentats de Paris <i>Itgames.Com - 03/01/2016</i>	5
2015, un bon cru pour les TPE <i>Nouvelentrepreneur.Fr - 19/01/2016</i>	6
TPE-PME : Conseils pour bien démarrer 2016 <i>Journaldunet.Com - 29/01/2016</i>	7
Les entrepreneurs heureux de leur choix malgré les obstacles <i>Bfmtv.Com - 10/02/2016</i>	8
TPE-PME : 3 conseils aux dirigeants pour bien démarrer 2016 <i>Lemondeduchiffre.Fr - 11/02/2016</i>	9
Les dirigeants de TPE, plus ou moins opt <i>Lesitedesmarques.Com - 11/02/2016</i>	11
TPE-PME : 3 conseils aux dirigeants pour bien démarrer 2016 <i>Profession- Comptable.Fr - 11/02/2016</i>	12
Liberté, argent : qu'est-ce qui fait courir les entrepreneurs ? <i>Lesechos.Fr - 15/02/2016</i>	14
L'entrepreneur : nouveau héros du 21ème siècle ? <i>Lemondeduchiffre.Fr - 16/02/2016</i>	16
L'entrepreneur : nouveau héros du 21ème siècle ? <i>Profession- Comptable.Fr - 16/02/2016</i>	17
Les femmes aussi entreprennent <i>Journaldesfemmes.Com - 04/03/2016</i>	18
#Étude : Les femmes entrepreneures aussi performantes que les hommes ? <i>Maddyness.Com - 07/03/2016</i>	20
#France #Étude : Les femmes entrepreneures aussi performantes que les hommes ? <i>Startup365.Fr - 07/03/2016</i>	22
Emploi : à quoi sert encore la Journée internationale de la femme ? <i>Centrejob.Com - 07/03/2016</i>	23
Féminisme entrepreneurial <i>Lenouveleconomiste.Fr - 07/03/2016</i>	25
Emploi : à quoi sert encore la Journée internationale de la femme ? <i>Letelegramme.Com - 07/03/2016</i>	27
Emploi : à quoi sert encore la Journée internationale de la femme ? <i>Nordjob.Com - 07/03/2016</i>	29
L'entrepreneuriat se conjugue très bien au féminin <i>Lemondeduchiffre.Fr - 08/03/2016</i>	31
L'entrepreneuriat se conjugue très bien au féminin <i>Profession- Comptable.Fr - 08/03/2016</i>	32
« Dans une PME, les qualités d'une femme pourront mieux s'affirmer et être reconnues » <i>Consulendo.Com - 09/03/2016</i>	33
Petites entreprises : quelle place pour les femmes ? <i>Economiematin.Fr - 16/03/2016</i>	36
Editalis, Netlegis et petite-entreprise.net proposent une offre digitale commune pour ... <i>Offremedia.Com - 17/03/2016</i>	38
Le Consultant en 2016 : un expert qui s'adapte peu à peu au monde des TPE <i>Globalsecuritymag.Fr - 21/03/2016</i>	39
Le Consultant en 2016 un expert qui s'adapte peu à peu au monde des TPE <i>Secuobs.Com - 21/03/2016</i>	40
EDITIALIS s'associe à Netlegis et petite-entreprise.net et lance une offre affinitaire ... <i>Ratecard.Fr - 22/03/2016</i>	41

# Sommaire

Le Consultant en 2016 : un expert qui s'adapte peu à peu au monde des TPE <i>Lemondeduchiffre.Fr - 01/04/2016</i>	42
Le Consultant en 2016 : un expert qui s'adapte peu à peu au monde des TPE <i>Profession- Comptable.Fr - 01/04/2016</i>	44
Une année 2016 peu propice à l'embauche dans les TPE <i>Focusrh.Com - 11/04/2016</i>	45
TPE : embaucher reste encore difficile <i>Nouvelentrepreneur.Fr - 11/04/2016</i>	46
Le moral des dirigeants de TPE atteint tout juste la moyenne <i>Acuite.Fr - 12/04/2016</i>	47
Les TPE peinent encore à embaucher <i>Lemondeduchiffre.Fr - 22/04/2016</i>	48
Les TPE peinent encore à embaucher <i>Profession- Comptable.Fr - 22/04/2016</i>	49
Les TPE peinent encore à embaucher ! <i>Activassistante.Com - 28/04/2016</i>	50
TPE. Embaucher reste encore difficile. <i>Courrier Cadres &amp; Dirigeants - 01/05/2016</i>	51
Infographie : Mais qui sont les consultants ? <i>Deplacementspros.Com - 09/05/2016</i>	52
Économie: et la confiance, bordel? <i>Slate.Fr - 09/05/2016</i>	53
Baromètre Petite-Entreprise.net : 30% des TPE en défaut de trésorerie <i>Bretagne- Economique.Com - 10/05/2016</i>	55
Baromètre Petite-Entreprise.net : 30% des TPE sont en défaut de trésorerie <i>Lemondeduchiffre.Fr - 12/05/2016</i>	56
Baromètre Petite-Entreprise.net : 30% des TPE sont en défaut de trésorerie <i>Profession- Comptable.Fr - 12/05/2016</i>	57
Ce qu'en pensent les patrons <i>I- Petite Entreprise - 01/05/2016</i>	58
vendre son salon Les 5 étapes pour bien <i>Coiffure De Paris - 02/06/2016</i>	60
UNE NOUVELLE MARRAINE POUR JOUÉ CLUB <i>Profession Nouveau Papetier - 01/06/2016</i>	62
30% DES PME EN DIFFICULTÉ <i>Profession Nouveau Papetier - 01/07/2016</i>	63



## TPE : l'activité s'est ralentie depuis les attentats de Paris

La majorité des dirigeants de TPE sont persuadés que les attentats du mois de novembre à Paris auront des effets sur l'économie française en 2016.

C'est ce que révèle le dernier baromètre **de petite-entreprise.net**, portail destiné aux dirigeants de TPE. Selon lui, si les attentats de Paris ont évidemment déjà eu des conséquences néfastes sur le tourisme international et la fréquentation des palaces parisiens (en forte baisse), les TPE ne s'en sortent pas indemnes non plus. Le portail révèle, en effet, que 22% des dirigeants de TPE ont noté un ralentissement de leur chiffre d'affaires depuis les attentats et seuls 15% estiment que les attentats n'auront pas d'impact sur l'économie française en 2016. 45% pensent, au contraire, que ces attentats auront un effet en 2016 essentiellement sur l'économie touristique, et 40% sur tous les secteurs de l'économie. 49% d'entre eux s'attendaient d'ailleurs à un effet nul sur les achats de Noël, et 49% à un effet modéré. Depuis cette date, la grande majorité des chefs d'entreprises n'a toutefois pas jugé nécessaire de prendre des mesures de protection particulières. 89% d'entre eux n'ont pas limité leurs déplacements professionnels, et 97% n'ont pris aucune disposition pour sécuriser leur société.



## TPE : l'activité s'est ralentie depuis les attentats de Paris

La majorité des dirigeants de TPE sont persuadés que les attentats du mois de novembre à Paris auront des effets sur l'économie française en 2016.

C'est ce que révèle le dernier baromètre **de petite-entreprise.net**, portail destiné aux dirigeants de TPE. Selon lui, si les attentats de Paris ont évidemment déjà eu des conséquences néfastes sur le tourisme international et la fréquentation des palaces parisiens (en forte baisse), les TPE ne s'en sortent pas indemnes non plus. Le portail révèle, en effet, que 22% des dirigeants de TPE ont noté un ralentissement de leur chiffre d'affaires depuis les attentats et seuls 15% estiment que les attentats n'auront pas d'impact sur l'économie française en 2016. 45% pensent, au contraire, que ces attentats auront un effet en 2016 essentiellement sur l'économie touristique, et 40% sur tous les secteurs de l'économie. 49% d'entre eux s'attendaient d'ailleurs à un effet nul sur les achats de Noël, et 49% à un effet modéré. Depuis cette date, la grande majorité des chefs d'entreprises n'a toutefois pas jugé nécessaire de prendre des mesures de protection particulières. 89% d'entre eux n'ont pas limité leurs déplacements professionnels, et 97% n'ont pris aucune disposition pour sécuriser leur société.



## 2015, un bon cru pour les TPE

7 TPE françaises sur 10 ont jugé l'année 2015 assez bonne voire excellente, selon le baromètre **Petite-Entreprise.net**.

Les Très petites entreprises françaises sont optimistes en ce début d'année 2016. Et pour cause, elles sont 70 % à estimer que l'année 2015 fut bonne voire excellente, tandis qu'elles n'étaient que 55 % l'année précédente. 87 % des patrons de TPE pensent même que 2016 sera meilleure que 2015. Quels projets pour 2016 ? Les dirigeants de TPE souhaitent en majorité augmenter leur chiffre d'affaires (41 %). S'en suivent le désir de conserver leur entreprise (19 %) et d'obtenir plus de facilité bancaire (17 %). Se développer La 1ère mesure que les répondants comptent prendre cette année est de développer leur structure (42 %) puis de décrocher un financement (28 %) et de rencontrer quelqu'un pour les aider (15 %). Seuls 1% vont embaucher dans un premier temps.



## TPE-PME : Conseils pour bien démarrer 2016

TwitterLinkedInFacebookEmailUne large majorité des dirigeants de TPE sont plutôt satisfaits de l'année 2015 et espère faire mieux en 2016. C'est ce que révèle le dernier baromètre P-E.net de janvier 2016. Pour cela, voici plusieurs conseils à destination des dirigeants de TPE et PME pour bien démarrer l'année. Faire un audit de sa performance commerciale et de sa relation client Pour 42%\* des TPE, développer le chiffre d'affaires est la priorité de 2016. L'audit de la performance commerciale et de ses relations clients est le premier point à travailler pour répondre à cet objectif. Cet audit complet doit suivre trois axes principaux : Un audit de satisfaction de ses clients En face-à-face ou par mail, il est extrêmement important de procéder à une enquête de satisfaction auprès de ses clients pour évaluer les forces et faiblesses de l'entreprise et déceler les leviers d'amélioration. Niveau de satisfaction globale, souhaits concernant l'offre produits/services, freins à l'achat, évaluation de la relation client sont des exemples de données à extraire de ce questionnaire qu'une étude de marché peut suffire à mettre en place. Cette performance peut être mesurée par le commerçant indépendant comme par une TPE de 10 salariés : outre le fait d'améliorer le lien avec ses clients, l'objectif est de définir ou confirmer la "proposition de valeur" de l'entreprise, c'est-à-dire la plus-value que l'entreprise apporte à ses clients dans leurs habitudes de consommation. - Un audit des commerciaux / vendeurs : il est important de demander, régulièrement, à ses salariés d'effectuer un audit de leur performance commerciale. Discours, argumentaire, état d'esprit du vendeur, succès/échecs et leurs raisons. Le dirigeant peut en tirer des conclusions importantes pour optimiser ses performances commerciales. - Un audit des indicateurs clés de la performance commerciale : taux de transformation, nombre de rendez-vous mensuels, taux de marge moyen par contrat, etc. sont autant d'indicateurs pour évaluer, de façon générale, la performance commerciale et permet d'effectuer un suivi mensuel. Trouver de nouveaux clients Une fois ces trois audits réalisés, le dirigeant doit impérativement évaluer la concurrence dans sa zone de chalandise et savoir comment se différencier. Cela fait aussi partie de la définition de la "proposition de valeur" indiquée ci-dessus. Si un concurrent important se positionne sur le même type d'offre, il faudra trouver un moyen de se distinguer et communiquer fortement sur cette différence, qui pourra justifier un écart de prix par exemple. L'étude de la concurrence peut être effectuée par un consultant indépendant ou une entreprise **spécialisée. Petite-Entreprise.net** met à la disposition des artisans, commerçants et TPE une application "Etude de marché" qui permet d'accéder à un grand nombre de données agrégées à partir de différentes sources (INSEE, Infogreffe, etc.), moyennant un coût réduit. Ce travail permettra au dirigeant de TPE de :- Créer une nouvelle offre qui correspond à un segment de son marché inexploité jusqu'à présent- Analyser les forces des concurrents pour développer des stratégies adéquates- Lancer des campagnes de communication mieux ciblées (flyers, prospectus, affichage, démarchage, etc.)- Tester de nouveaux canaux de distribution, comme la vente en ligne (on peut tester ce canal assez simplement sur Amazon.fr par exemple)- Fidéliser ses clients grâce à une bonne écoute (audit clients) : produits complémentaires, cartes de fidélité, nouveaux produits, etc.- Développer des partenariats pour palier la méconnaissance d'un domaine ou lorsque l'investissement est trop important. Optimiser les modes de rémunération Enfin, le développement du chiffre d'affaires n'est pas la seule source de revenus. En effet, le dirigeant n'imagine souvent pas combien il pourrait gagner en optimisant son statut social (doit-il choisir une SARL ou une EURL par exemple ?) et ses modes de **rémunération. Petite-Entreprise.net** a travaillé sur ce sujet afin d'apporter aux TPE des outils d'optimisation de leurs revenus. Les résultats peuvent aller jusqu'à 50% de rémunération supplémentaire pour le dirigeant en adaptant la situation sociale du dirigeant et de son conjoint, par exemple grâce à un contrat de couple. Il ne faut donc pas négliger l'utilisation de ces outils.\*Source: Baromètre mensuel **Petite-Entreprise.net** - Enquête téléphonique auprès de 100 créateurs d'entreprise et dirigeants de TPE-PME interrogés du 11/12/2015 au 11/01/2016



## Les entrepreneurs heureux de leur choix malgré les obstacles

Des revenus incertains, des semaines de 60 heures et pas de vacances... Être entrepreneur, c'est faire des sacrifices. Pourtant, la très grande majorité d'entre eux ne regrettent pas leur choix.



**La vie d'entrepreneur** n'est pas de tout repos. Le baromètre **de Petite-entreprise.net**, un portail destiné aux dirigeants de TPE, montre en effet que 38% des entrepreneurs travaillent plus de 60 heures par semaine. Et ils sont 23% à faire des semaines comprises entre 50 et 59 heures.

Et ils ne comptent pas sur les vacances pour récupérer. Un tiers des chefs d'entreprise déclarent qu'ils ne prennent pas de congé. 25% prennent 2 semaines par an et ils ne sont que 10% à prendre

plus de 4 semaines.

### Incertitude sur l'avenir

Mais la dose de travail n'est pas l'inconvénient majeur de leur statut. Pour plus d'un tiers d'entre eux, c'est surtout l'incertitude sur l'avenir qui pèse et pour 25% **le manque de revenus**. 7% des entrepreneurs citent l'accès difficile au financement, le devoir de décider tout seul ou les difficultés de trésorerie comme véritable bémol.

Pour autant, ils ne sont que 17% à regretter ce choix de vie. La grande majorité l'accepte parfaitement. Ce qu'ils préfèrent, à 45%, c'est de ne pas avoir de patron. Vient aussi "faire ce que j'aime" (39%), "gagner plus d'argent"(6%) et "relever un défi" (6%).



## TPE-PME : 3 conseils aux dirigeants pour bien démarrer 2016



Selon le dernier baromètre P-E.net de janvier 2016, dans une large majorité, les dirigeants de Très Petites Entreprises (TPE) étaient plutôt satisfaits de l'année 2015 et qu'à 87%, ils espéraient même faire mieux en 2016.

Après les espoirs, les faits : voici trois conseils qu'il nous semble important de suivre pour exaucer les vœux de succès des petites entreprises.

### **Faire un audit de sa performance commerciale et de sa relation client**

Pour 42%\* des TPE, développer le chiffre d'affaires est la priorité numéro 1 en 2016. L'audit de la

performance commerciale et de ses relations clients est le premier point à travailler pour répondre à cet objectif. Cet audit complet doit suivre trois axes principaux :

- Un audit de satisfaction de ses clients : en face-à-face ou par mail, il est extrêmement important de procéder à une enquête de satisfaction auprès de ses clients pour évaluer les forces et faiblesses de l'entreprise et déceler les leviers d'amélioration. Niveau de satisfaction globale, souhaits concernant l'offre produits/services, freins à l'achat, évaluation de la relation client sont des exemples de données à extraire de ce questionnaire. Cette performance peut être mesurée par le commerçant indépendant comme par une TPE de 10 salariés : outre le fait d'améliorer le lien avec ses clients, l'objectif est de définir ou confirmer la "proposition de valeur" de l'entreprise, c'est-à-dire la plus-value que l'entreprise apporte à ses clients dans leurs habitudes de consommation.
- Un audit des commerciaux / vendeurs : il est important de demander, régulièrement, à ses salariés d'effectuer un audit de leur performance commerciale. Discours, argumentaire, état d'esprit du vendeur, succès/échecs et leurs raisons. Le dirigeant peut en tirer des conclusions importantes pour optimiser ses performances commerciales.
- Un audit des indicateurs clés de la performance commerciale : taux de transformation, nombre de rendez-vous mensuels, taux de marge moyen par contrat, etc. sont autant d'indicateurs pour évaluer, de façon générale, la performance commerciale et permet d'effectuer un suivi mensuel.

#### Trouver de nouveaux clients

Une fois ces trois audits réalisés, le dirigeant doit impérativement évaluer la concurrence dans sa zone de chalandise et savoir comment se différencier. Cela fait aussi partie de la définition de la "proposition de valeur" indiquée ci-dessus. Si un concurrent important se positionne sur le même type d'offre, il faudra trouver un moyen de se distinguer et communiquer fortement sur cette différence, qui pourra justifier un écart de prix par exemple.

L'étude de la concurrence peut être effectuée par un consultant indépendant ou une entreprise **spécialisée**. **Petite-Entreprise.net** met à la disposition des artisans, commerçants et TPE une application "Etude de marché" qui permet d'accéder à un grand nombre de données agrégées à partir de différentes sources (INSEE, Infogreffe, etc.), moyennant un coût réduit.

Ce travail permettra au dirigeant de TPE de :

- Créer une nouvelle offre qui correspond à un segment de son marché inexploité jusqu'à présent
- Analyser les forces des concurrents pour développer des stratégies adéquates
- Lancer des campagnes de communication mieux ciblées (flyers, prospectus, affichage, démarchage, etc.).
- Tester de nouveaux canaux de distribution, comme la vente en ligne (on peut tester ce canal assez simplement sur Amazon.fr par exemple)
- Fidéliser ses clients grâce à une bonne écoute (audit clients) : produits complémentaires, cartes de fidélité, nouveaux produits, etc.
- Développer des partenariats pour palier la méconnaissance d'un domaine ou lorsque l'investissement est trop important.

#### Optimiser ses modes de rémunération

Enfin, le développement du chiffre d'affaires n'est pas la seule source de revenus. En effet, le dirigeant n'imagine souvent pas combien il pourrait gagner en optimisant son statut social et ses modes de rémunération. Petite-Entreprise.net a travaillé sur ce sujet afin d'apporter aux TPE des outils d'optimisation de leurs revenus. Les résultats peuvent aller jusqu'à 50% de rémunération supplémentaire pour le dirigeant en adaptant la situation sociale du dirigeant et de son/sa conjoint(e), il ne faut donc pas négliger l'utilisation de ces outils.



## Les dirigeants de TPE, plus ou moins opt

Le 22.12.2015 Selon une étude réalisée par le baromètre de petite-entreprise.net \* et relayée par le quotidien les Echos, une grande majorité des dirigeants de très petites entreprises s attend à une baisse d activité en 2016, en raison des attentats.

Il est certain que le tourisme pâtit des événements, notamment les chaînes d hôtels et, ajoute le quotidien les Echos, les palaces parisiens également. Ce qui a des retombées sur de nombreuses activités de services connexes (nettoyage, entretien, fourniture alimentaire, taxis et transports, spectacles...), mais également sur les chiffres des commerces situés dans les zones touristiques voisines...

Selon cette étude réalisée par petite-entreprise.net, sur 100 créateurs et dirigeants d entreprises de moins de 20 salariés, 22 % des dirigeants ont noté un ralentissement de leur chiffre d affaires depuis les événements. Seulement 15 % estiment que les attentats n auront pas d impact sur l économie en 2016.

En résumé, 45 % des petits patrons pensent que les attentats ont effectivement un effet sur le tourisme et 40 % sur l ensemble de l économie, 49 % estiment qu il n y aura aucun effet sur les achats de Noël...

Pour conclure, 89 % des entrepreneurs interrogés n ont pas modifié leur programme de déplacement après les attentats et 87 % d entre eux n ont pris aucune mesure pour sécuriser leur société.

par Yves Sassi 0 commentaires, réagissez! Mon profil



## TPE-PME : 3 conseils aux dirigeants pour bien démarrer 2016



Selon le dernier baromètre P-E.net de janvier 2016, dans une large majorité, les dirigeants de Très Petites Entreprises (TPE) étaient plutôt satisfaits de l'année 2015 et qu'à 87%, ils espéraient même faire mieux en 2016.

Après les espoirs, les faits : voici trois conseils qu'il nous semble important de suivre pour exaucer les vœux de succès des petites entreprises.

### **Faire un audit de sa performance commerciale et de sa relation client**

Pour 42%\* des TPE, développer le chiffre d'affaires est la priorité numéro 1 en 2016. L'audit de la

performance commerciale et de ses relations clients est le premier point à travailler pour répondre à cet objectif. Cet audit complet doit suivre trois axes principaux :

- Un audit de satisfaction de ses clients : en face-à-face ou par mail, il est extrêmement important de procéder à une enquête de satisfaction auprès de ses clients pour évaluer les forces et faiblesses de l'entreprise et déceler les leviers d'amélioration. Niveau de satisfaction globale, souhaits concernant l'offre produits/services, freins à l'achat, évaluation de la relation client sont des exemples de données à extraire de ce questionnaire. Cette performance peut être mesurée par le commerçant indépendant comme par une TPE de 10 salariés : outre le fait d'améliorer le lien avec ses clients, l'objectif est de définir ou confirmer la "proposition de valeur" de l'entreprise, c'est-à-dire la plus-value que l'entreprise apporte à ses clients dans leurs habitudes de consommation.
- Un audit des commerciaux / vendeurs : il est important de demander, régulièrement, à ses salariés d'effectuer un audit de leur performance commerciale. Discours, argumentaire, état d'esprit du vendeur, succès/échecs et leurs raisons. Le dirigeant peut en tirer des conclusions importantes pour optimiser ses performances commerciales.
- Un audit des indicateurs clés de la performance commerciale : taux de transformation, nombre de rendez-vous mensuels, taux de marge moyen par contrat, etc. sont autant d'indicateurs pour évaluer, de façon générale, la performance commerciale et permet d'effectuer un suivi mensuel.

#### Trouver de nouveaux clients

Une fois ces trois audits réalisés, le dirigeant doit impérativement évaluer la concurrence dans sa zone de chalandise et savoir comment se différencier. Cela fait aussi partie de la définition de la "proposition de valeur" indiquée ci-dessus. Si un concurrent important se positionne sur le même type d'offre, il faudra trouver un moyen de se distinguer et communiquer fortement sur cette différence, qui pourra justifier un écart de prix par exemple.

L'étude de la concurrence peut être effectuée par un consultant indépendant ou une entreprise **spécialisée**. [Petite-Entreprise.net](http://Petite-Entreprise.net) met à la disposition des artisans, commerçants et TPE une application "Etude de marché" qui permet d'accéder à un grand nombre de données agrégées à partir de différentes sources (INSEE, Infogreffe, etc.), moyennant un coût réduit.

Ce travail permettra au dirigeant de TPE de :

- Créer une nouvelle offre qui correspond à un segment de son marché inexploité jusqu'à présent
- Analyser les forces des concurrents pour développer des stratégies adéquates
- Lancer des campagnes de communication mieux ciblées (flyers, prospectus, affichage, démarchage, etc.).
- Tester de nouveaux canaux de distribution, comme la vente en ligne (on peut tester ce canal assez simplement sur Amazon.fr par exemple)
- Fidéliser ses clients grâce à une bonne écoute (audit clients) : produits complémentaires, cartes de fidélité, nouveaux produits, etc.
- Développer des partenariats pour palier la méconnaissance d'un domaine ou lorsque l'investissement est trop important.

#### Optimiser ses modes de rémunération

Enfin, le développement du chiffre d'affaires n'est pas la seule source de revenus. En effet, le dirigeant n'imagine souvent pas combien il pourrait gagner en optimisant son statut social et ses modes de rémunération. Petite-Entreprise.net a travaillé sur ce sujet afin d'apporter aux TPE des outils d'optimisation de leurs revenus. Les résultats peuvent aller jusqu'à 50% de rémunération supplémentaire pour le dirigeant en adaptant la situation sociale du dirigeant et de son/sa conjoint(e), il ne faut donc pas négliger l'utilisation de ces outils.



## Liberté, argent : qu'est-ce qui fait courir les entrepreneurs ?



### **Les dirigeants de TPE craignent l'incertitude et un tiers d'entre eux ne prend jamais de vacances. Et pourtant, dans leur grande majorité, ils sont satisfaits de leur choix professionnel.**

Il aura suffi d'une petite phrase d'Emmanuel Macron, pour mettre en émoi employés et dirigeants d'entreprises : «La vie d'un entrepreneur est bien souvent plus dure que celle d'un salarié. Il ne faut jamais l'oublier. Il peut tout perdre, lui, et il a moins de garanties». Le baromètre mensuel du site « [Petite-Entreprise.net](#) », qui sonde le moral des dirigeants de très petites entreprises, vient à la fois confirmer et nuancer l'affirmation du ministre de l'Economie.

#### **Un tiers des entrepreneurs ne prennent pas de vacances**

En moyenne, les dirigeants des très petites entreprises disent travailler 56 heures par semaine. Pour 38% d'entre eux, le temps de travail dépasse même les 60 heures ... soit pratiquement une double « semaine de 35 heures » ! Seuls 4% des chefs d'entreprise interrogés assurent travailler moins de 39 heures. Les périodes de congés des entrepreneurs atteignent en moyenne deux semaines par an, et un tiers d'entre eux (34%) n'en prend pas du tout.

#### **Incertitude et manque de revenus**

S'ils subissent le manque de temps de repos, les dirigeants de TPE avouent essentiellement deux craintes : l'incertitude de l'avenir (citée par 34% d'entre eux) et le manque de revenus (25%). Les tâches ingrates qui incombent à l'entrepreneur (9%), la nécessité de tout décider seul (7%), l'accès difficile au financement (7%), et les difficultés de trésorerie (7%), sont à peine mentionnés parmi les inconvénients liés à l'entrepreneuriat. Les charges trop lourdes (4%) et le peu de couverture sociale (3%) sont carrément considérés comme négligeables.

#### **La liberté par-dessus tout**

A l'inverse, les dirigeants de très petites entreprises citent deux grandes sources de satisfaction liées à leur statut : ne pas avoir de patron (45%) et le fait de faire ce qu'ils aiment (39%). Les autres « avantages » et motivations liés au statut de chef d'entreprise sont si peu cités, qu'on pourrait se demander s'ils en sont vraiment : le fait de relever un défi (6%) ou de gagner plus d'argent (6%) ...

À lire aussi : « Plus dure ma vie ? » Réactions d'entrepreneurs à la petite phrase d'Emmanuel Macron

La balance penche pourtant du bon côté, lorsque les dirigeants de TPE font le bilan de leur situation. A la question : « regrettez-vous votre choix d'être entrepreneur ? », ceux-ci répondent en effet massivement (83%) : « non ». Malgré l'incertitude, le manque de revenus, les difficultés et tracasseries quotidiennes, les entrepreneurs de 2016 goûtent par-dessus tout la liberté.

À lire aussi : Comment les entrepreneurs gèrent leur temps



## L'entrepreneur : nouveau héros du 21ème siècle ?

Publication du baromètre **Petite-Entreprise.net** de février 2016.

Etre entrepreneur, c'est travailler 56 heures par semaine, prendre 2 semaines de vacances par an et vivre l'incertitude au quotidien. Et pourtant, 83% des dirigeants de TPE ne regrettent pas leur choix, pour la liberté et l'amour de leur métier. Malgré les difficultés, 83% des entrepreneurs ne regrettent pas leur choix. Selon le Baromètre **Petite-Entreprise.net** de février 2016, pour l'entrepreneur, la semaine de 35 heures est un mythe, puisqu'en moyenne, le dirigeant de TPE travaille 56 heures par semaine. 38% travaillent même plus de 60 heures et un bon tiers (34%) ne prend pas de congés. Etre entrepreneur, c'est avant tout faire le choix de son activité et se sentir libre. Ainsi, pour 44% des chefs d'entreprise sondés, le premier avantage de l'entrepreneuriat est de "ne pas avoir de patron" et pour 39% d'entre eux, de "faire ce que l'on aime faire". Le fait de "gagner de l'argent" n'apparaît en rien comme un avantage. Au contraire, le manque de revenus est même cité comme un inconvénient pour 25% des personnes sondées. La difficulté n°1 lorsque l'on est entrepreneur demeure l'incertitude au quotidien, pour 34% des dirigeants. Malgré ces chiffres qui pourraient paraître décourageants, 83% des entrepreneurs ne regrettent pas leur choix de la voie entrepreneuriale.



## L'entrepreneur : nouveau héros du 21ème siècle ?

Publication du baromètre **Petite-Entreprise.net** de février 2016.

Etre entrepreneur, c'est travailler 56 heures par semaine, prendre 2 semaines de vacances par an et vivre l'incertitude au quotidien. Et pourtant, 83% des dirigeants de TPE ne regrettent pas leur choix, pour la liberté et l'amour de leur métier. Malgré les difficultés, 83% des entrepreneurs ne regrettent pas leur choix. Selon le Baromètre **Petite-Entreprise.net** de février 2016, pour l'entrepreneur, la semaine de 35 heures est un mythe, puisqu'en moyenne, le dirigeant de TPE travaille 56 heures par semaine. 38% travaillent même plus de 60 heures et un bon tiers (34%) ne prend pas de congés. Etre entrepreneur, c'est avant tout faire le choix de son activité et se sentir libre. Ainsi, pour 44% des chefs d'entreprise sondés, le premier avantage de l'entrepreneuriat est de "ne pas avoir de patron" et pour 39% d'entre eux, de "faire ce que l'on aime faire". Le fait de "gagner de l'argent" n'apparaît en rien comme un avantage. Au contraire, le manque de revenus est même cité comme un inconvénient pour 25% des personnes sondées. La difficulté n°1 lorsque l'on est entrepreneur demeure l'incertitude au quotidien, pour 34% des dirigeants. Malgré ces chiffres qui pourraient paraître décourageants, 83% des entrepreneurs ne regrettent pas leur choix de la voie entrepreneuriale.



## Les femmes aussi entreprennent



Le site [Petite-Entreprises.net](http://Petite-Entreprises.net) a réalisé un sondage concernant le monde de l'entrepreneuriat auprès de dirigeant(e)s de TPE et de PME. L'enquête révèle que les femmes sont davantage en phase de création et plus diplômées que leurs homologues masculins.

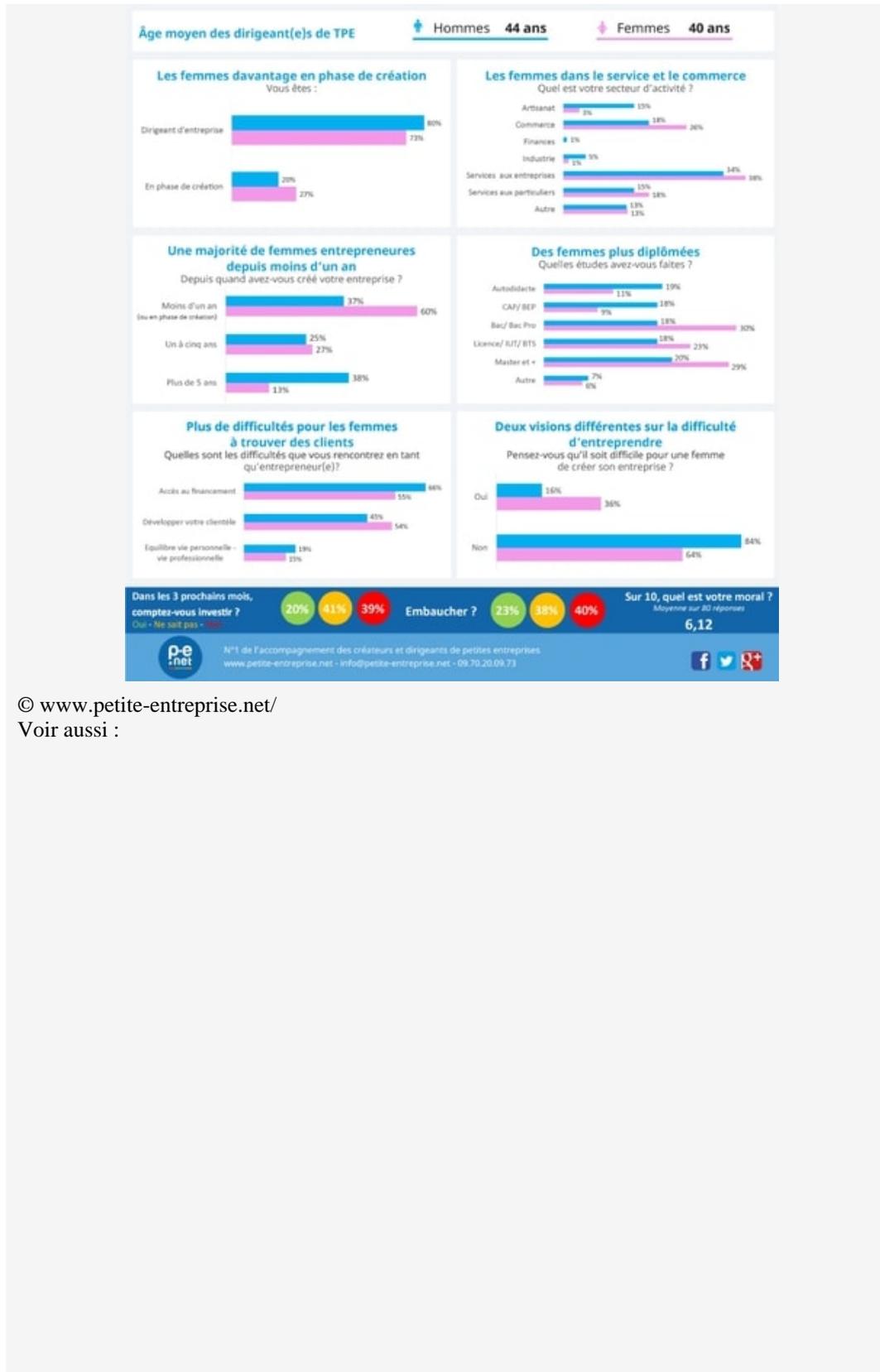
Les femmes et la création d'entreprise ont le vent en poupe. Le sondage du site **[Petite-Entreprise.net](http://Petite-Entreprise.net)** réalisé auprès de 217 créateurs et dirigeants de TPE-PME sur la période du mois de février révèle que les femmes apportent un nouveau souffle. Un souffle qui a tout de même quelques limites puisque 36% des femmes sondées disent qu'il est difficile d'entreprendre, contre 26% des hommes. Enfin le développement de la clientèle reste un mal féminin plus que masculin. Mais regardons plutôt ces pourcentages positifs :

Elles sont plus jeunes. En moyenne, cela concerne des femmes de 40 ans contre 44 ans pour les hommes.

Elles sont davantage en phase de création. Pour 60% d'entre elles leur entreprise a moins d'un an contre 37% pour les hommes.

Elles sont plus diplômées puisque 48% des femmes ont obtenu une licence ou plus, contre 34% chez leurs homologues masculins

Elles choisissent une activité de commerce (26% contre 18%) et de services aux entreprises (38% contre 34%).



© [www.petite-entreprise.net/](http://www.petite-entreprise.net/)  
 Voir aussi :



## #Étude : Les femmes entrepreneures aussi performantes que les hommes ?

7 mars 2016 par Iris Maignan dans Startup avec 0 Commentaire



**A l'occasion de la journée de la femme, de nombreuses études affluent, dressant le portrait de la femme entrepreneure aujourd'hui. Alors, le rôle de femme entrepreneure est-il plus difficile à tenir que celui d'un homme ?**

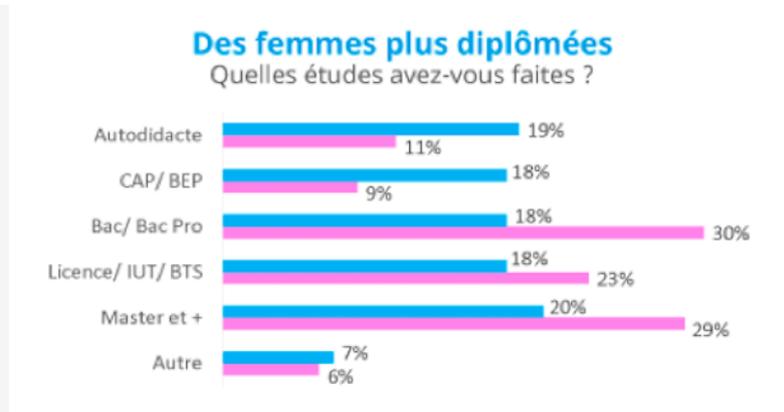
Seulement 3% des femmes actives sont entrepreneures. Parce qu'il semble aujourd'hui difficile pour les femmes de se faire une place dans le milieu entrepreneurial, Hiscox s'est intéressé à leur quotidien et ce qui les différencie des hommes sur la base de différentes études dont les chiffres de l'étude annuelle d'Hiscox sur l'ADN de l'entrepreneur.

### **De nombreuses compétences pour entreprendre**

Alors que les hommes prennent plus facilement des décisions managériales, les femmes qui entreprennent auraient plus de qualités relationnelles et organisationnelles avec leurs équipes. Un atout non négligeable à l'heure où les bonnes relations entre manager et employé prennent de plus en plus d'importance au sein des entreprises.

Les femmes entrepreneures auraient également de grandes qualités d'innovations. Selon l'infographie, 21% des startups Tech à Paris auraient été créées par des femmes, et les levées de fonds féminines dans la Tech auraient augmenté de 250% rien qu'en 2015. Il est également intéressant de noter que 95% des femmes estiment que le numérique favorise la création d'entreprise.

Un avis que partage le site [petite-entreprise.net](http://petite-entreprise.net), qui précise dans son dernier baromètre que les femmes dirigeantes seraient également plus diplômées que les hommes. 48% d'entre elles auraient ainsi décroché une licence ou plus, contre 34% des hommes.



## Les femmes plus investies ?

Si les femmes passent 6h de moins par semaine à travailler que leurs homologues masculins (43h contre 49h pour les hommes), elles prennent en revanche moins de temps pour déjeuner le midi et moins de jours de congés.

Ainsi, 1 femme sur 2 s'octroierait moins de 30mn de pause chaque midi, tandis que 59% des hommes s'autoriseraient plus de temps pour déjeuner. Même chose pour les congés, qui passent de 26 annuels pour les hommes à 22,6 pour les femmes.

## Des difficultés persistantes

Mais alors pourquoi si peu de femmes se lancent aujourd'hui dans l'aventure entrepreneuriale ? Avant tout parce qu'elles ne s'estiment pas assez compétentes, explique Hiscox. 35% des femmes interrogées se sentiraient ainsi moins expérimentées que les hommes, et 36% disent avoir peur de l'échec.

Pourtant, interrogées par [petite-entreprise.net](http://petite-entreprise.net), celles qui passent le cap de la création d'entreprise déclarent finalement avoir moins de difficultés que les hommes à lever des fonds (55% de femmes en difficultés contre 66% d'hommes), mais également à concilier vie personnelle et professionnelle (15% de femmes contre 19% d'hommes).



Crédit photo : Shutterstock

Tagged a-la-une, entrepreneurs, Etude, Femmes, hiscox, infographie, journée de la femme



## #France #Étude : Les femmes entrepreneures aussi performantes que les hommes ?



A l'occasion de la journée de la femme, de nombreuses études affluent, dressant le portrait de la femme entrepreneure aujourd'hui. Alors, le rôle de femme entrepreneure est-il plus difficile à tenir que celui d'un homme ?

Seulement 3% des femmes actives sont entrepreneures. Parce qu'il semble aujourd'hui difficile pour les femmes de se faire une place dans le milieu entrepreneurial, Hiscox s'est intéressé à leur quotidien et ce qui les différencie des hommes sur la base de différentes études dont les chiffres de l'étude annuelle d'Hiscox sur l'ADN de l'entrepreneur.

### De nombreuses compétences pour entreprendre

Alors que les hommes prennent plus facilement des décisions managériales, les femmes qui entreprennent auraient plus de qualités relationnelles et organisationnelles avec leurs équipes. Un atout non négligeable à l'heure où les bonnes relations entre manager et employé prennent de plus en plus d'importance au sein des entreprises.

Les femmes entrepreneures auraient également de grandes qualités d'innovations. Selon l'infographie, 21% des startups Tech à Paris auraient été créées par des femmes, et les levées de fonds féminines dans la Tech auraient augmenté de 250% rien qu'en 2015. Il est également intéressant de noter que 95% des femmes estiment que le numérique favorise la création d'entreprise.

Un avis que partage le site [petite-entreprise.net](http://petite-entreprise.net), qui précise dans son dernier baromètre que les femmes dirigeantes seraient également plus diplômées que les hommes. 48% d'entre elles auraient ainsi décroché une licence ou plus, contre 34% des hommes.

### Les femmes plus investies ?

Si les femmes passent 6h de moins par semaine à travailler que leurs homologues masculins (43h contre 49h pour les hommes), elles prennent en revanche moins de temps pour déjeuner le midi et moins de jours de congés.

Ainsi, 1 femme sur 2 s'octroierait moins de 30mn de pause chaque midi, tandis que 59% des hommes s'autoriseraient plus de temps pour déjeuner. Même chose pour les congés, qui passent de 26 annuels pour les hommes à 22,6 pour les femmes.

### Des difficultés persistantes

Mais alors pourquoi si peu de femmes se lancent aujourd'hui dans l'aventure entrepreneuriale ? Avant tout parce qu'elles ne s'estiment pas assez compétentes, explique Hiscox. 35% des femmes interrogées se sentiraient ainsi moins expérimentées que les hommes, et 36% disent avoir peur de l'échec.

Pourtant, interrogées par [petite-entreprise.net](http://petite-entreprise.net), celles qui passent le cap de la création d'entreprise déclarent finalement avoir moins de difficultés que les hommes à lever des fonds (55% de femmes en difficultés contre 66% d'hommes), mais également à concilier vie personnelle et professionnelle (15% de femmes contre 19% d'hommes).

Crédit photo : Shutterstock

from Maddyne <http://ift.tt/21RswX0>



## Emploi : à quoi sert encore la Journée internationale de la femme ?

Depuis que l'ONU a officialisé le 8 mars comme Journée internationale de la femme, comment le monde du travail a-t-il évolué sur la question de l'égalité entre les sexes? Certains chiffres (notamment ceux du chômage) laissent à penser que les écarts se réduisent même s'il faudra attendre l'année 2095 pour atteindre l'égalité salariale... Voici 7 données pour comprendre l'importance du 8 mars au travail.

C'est un des chiffres les plus parlants et malheureusement aussi l'un des plus injustes. Encore aujourd'hui en France, les écarts de salaire entre les hommes et les femmes se situent à 19,5%. En 2015, les femmes gagnaient en moyenne 1 943 euros net par mois contre 2 399 pour les hommes. Un écart important qui se réduit légèrement : il y a dix ans la différence était de 21,5%. Des chiffres qui varient aussi en fonction de la catégorie socioprofessionnelle : une femme cadre gagne 19,8% de moins qu'un homme, une employée 7,7% de moins qu'un collègue homme et une ouvrière a une rémunération inférieure de 16,6% à celle d'un ouvrier... A l'échelle mondiale, il faudra attendre 2095 pour voir l'égalité salariale entre les sexes, selon le Forum économique mondial.

> Salaire : comment les hommes et les femmes le négocient ?

### Les femmes et la croissance économique

En 2015, McKinsey sortait une étude intéressante qui aurait dû inciter un peu plus les Etats en manque de relais de croissance économique à faire bouger les lignes... En effet, le cabinet estime que favoriser l'égalité entre les sexes permettrait d'injecter entre 12 et 28 milliards de dollars supplémentaires à l'économie mondiale. Dans l'estimation haute, cela correspondrait à ajouter l'équivalent des Etats-Unis et de la Chine à l'économie mondiale. Dans l'estimation basse, cela correspondrait à injecter l'équivalent des ressources du Japon, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Mieux qu'une réforme du code du travail...

### Working woman de mère en fille

De nombreux articles sont écrits à l'attention des femmes pour les aider à concilier leur carrière et leur vie de famille. Si ces écrits se veulent déculpabilisants, on peut se poser la question de leur intérêt. Rarement on conseille aux hommes comment s'épanouir au travail et au boulot. Même s'il est vrai que ce sont encore les femmes qui gèrent le quotidien à la maison. En tout cas, une étude devrait définitivement ne plus faire douter les femmes qui travaillent de s'investir dans leur entreprise. En effet pour les femmes en poste, leurs filles ont 4,5% de chances supplémentaires d'accéder à un emploi et 33% d'occasions en plus d'occuper un poste à responsabilité. Elles sont influencées par leurs mères et voient ce qui « qui est possible et souhaitable, à la maison comme dans le monde du travail », selon les auteurs.

> Comment font les femmes cadres pour concilier maternité et carrière ?

### Congé parental

Selon une étude de l'OCDE, le congé parental reste majoritairement utilisé par les femmes. Les hommes ne sont que 4% des parents à s'occuper durant ce congé de leur enfant en France. Tout comme il y a dix ans... « Si les hommes prennent habituellement quelques jours de congé paternité juste après la naissance de leur enfant, seuls les plus motivés et les plus courageux

utilisent leur droit à un congé parental plus long », note l'étude. Toujours selon l'OCDE, ce comportement s'explique par la peur des pères des répercussions de ce congé sur leur carrière mais aussi par souci financier. Les hommes gagnant plus que les femmes, ils sont moins incités à le prendre. Ou quand le serpent se mord la queue.

## Un plafond de verre tenace

Où sont les femmes en entreprise ? Pas à leur direction, ou très peu en tout cas, selon une enquête de l'Institut CSA pour le cabinet d'audit et de conseil KPMG. En dix ans, la part des femmes occupant des postes de direction n'a progressé que de 1,2 point, soit à peine 14% d'entre elles... Et contrairement à ce qu'on pourrait penser, plus l'entreprise grossit moins elles sont présentes en haut de la hiérarchie. Même si au cours de la dernière décennie, leur nombre a progressé dans les entreprises de plus de 1 000 salariés : passant de 3,5% à 7,5%. Pourtant, la façon la plus facile pour elle d'atteindre le sommet reste la création ou la reprise d'entreprise, un moyen pour plus d'une femme sur quatre d'accéder au poste de chef d'entreprise, selon cette étude.

## Les femmes et l'entrepreneuriat

Les femmes entreprennent de plus en plus et à raison. Et la tendance est partout à la hausse : dans l'énergie (+130% en 10 ans), l'agroalimentaire (+23,6%) ou encore l'immobilier (21,5%) - pour ne citer que des secteurs "traditionnellement" masculins - les femmes créent de plus en plus leurs activités. Selon le site [Petite-Entreprise.net](#) elles sont également plus jeunes que les hommes entrepreneurs (40 ans en moyenne contre 44 ans) et davantage en phase de création (pour 60% des interrogées, leur entreprise a moins d'un an). D'autres études, bien que contestables, ont également démontré que les femmes sont de meilleures dirigeantes que les hommes. Les entreprises dirigées par des femmes auraient même mieux résisté en tant de crise que celles conduites par des hommes.

En 1984 le taux de chômage des femmes s'élevait à 9,9% contre 6,7% pour les hommes. 22 ans plus tard, la tendance s'est inversée : les femmes sont moins nombreuses (9,6%) que les hommes (10,2%) au chômage. Une bonne nouvelle ? Plus ou moins. Côté positif : parmi les 25,8 millions d'actifs ayant un emploi, 48% sont des femmes et au cours des trente dernières années, elles ont été chaque année plus nombreuses à intégrer le marché du travail. Côté négatif, les femmes sont aussi celles qui subissent toujours le plus les horaires décalés : de nuit, à temps partiel, etc.

> T'es une fille et t'as pas d'emploi ? Non mais halo quoi !



## Féminisme entrepreneurial

### Libre opinion

Les femmes chefs d'entreprise sont plus performantes, la preuve par les chiffres



Par Odile Olivier, Dirigeante de [Petite-Entreprise.net](http://Petite-Entreprise.net)

Plus d'1 million d'entreprises de 1 à 9 salariés représentent 20% des emplois du secteur concurrentiel, ce qui fait des TPE un acteur important du tissu économique français. Mais quelle est la place des femmes dans ce tissu ? Quid des dirigeantes d'entreprises, de TPE et PME ? Quid des salariées de ces entreprises ? Le dernier baromètre [Petite-Entreprise.net](http://Petite-Entreprise.net) sur l'entrepreneuriat au féminin sorti en mars 2016 ainsi que la synthèse des analyses de la DARES, de l'INSEE et de Women Equity for Growth apportent les réponses à ces questions.

### Femmes entrepreneures : état des lieux et chiffres clés

Près de 40% des créations d'entreprises individuelles en 2014 ont été réalisées par des femmes.

30% des dirigeants d'entreprise, toutes tailles confondues sont des dirigeantes !

Et pourtant, si l'on s'attarde sur les entreprises de plus de 10 salariés, seules 13% sont dirigées par des femmes !

Les pépinières et incubateurs n'accueillent quant à eux que 10% de femmes en moyenne.

Plus l'entreprise a une taille importante et plus la proportion de femmes dirigeantes baisse. En cause, selon Women Equity : les difficultés d'accès au financement des femmes dirigeantes.

### Femmes dirigeantes : plus performantes

Or, plusieurs études menées sur des petites PME françaises, au CA inférieur à 100 millions d'euros montrent au contraire que les PME dirigées par des femmes sont plus performantes que les PME de même taille dirigées par des hommes. Exemples :

En 2013, les bénéfices des PME générant de 5 à 10 millions de CA dirigées par des hommes baissaient en moyenne de plus de 2% contre à peine plus de 1% pour les entreprises dirigées par des femmes.

De 2010 à 2013, pour les entreprises générant de 10 à 20 millions de CA, les hommes engrangent une hausse de revenus de 1,5%, les femmes une hausse de presque 3%.

Quels que soient les indicateurs choisis et la taille de la PME, les entreprises dirigées par les femmes tiennent mieux la route et génèrent de meilleurs résultats. Et pourtant, les femmes dirigeantes affichent des rémunérations encore 30% inférieures à celles des hommes...

### Femmes salariées dans les TPE : massivement à temps partiel

Du côté des salariées, plus de 40% des femmes employées dans les petites entreprises sont à temps partiel.

Quand on regarde du côté des cadres, seuls 10% des hommes sont employés à temps partiel

contre 30% des femmes. Du côté des ouvriers enfin, l'écart se creuse avec seulement 8% des hommes en temps partiel, contre 60% des femmes. Notons que ce décalage est surtout lié aux emplois de femmes de ménage, traditionnellement à temps partiel.

Mais les différences ne s'arrêtent pas là : tous secteurs confondus, tous types d'entreprises confondus, que ce soit dans le privé ou dans le public, les femmes ont un taux d'accès à la formation inférieur aux hommes.

Le tableau concernant la place des femmes dans les petites entreprises est plutôt en demi-teinte : moins d'accès à la formation, aux responsabilités, des salaires moins élevés, etc. Cependant, la bonne nouvelle est que le nombre de femmes dirigeantes ne cesse d'augmenter. Face à un marché de l'emploi en crise, les femmes n'hésitent plus à se lancer. Le baromètre **Petite-Entreprise.net** de mars 2016 indique, entre autre, que parmi les femmes entrepreneures, 60 % ont créé leur entreprise depuis moins d'un an, plutôt dans les services et le commerce. Les choses commencent donc à bouger, doucement, mais sûrement.

Publié le Rubriques : Libre opinion | Direction générale & stratégie | Management & stratégie | Sociétal Partager sur :



## Emploi : à quoi sert encore la Journée internationale de la femme ?

Depuis que l'ONU a officialisé le 8 mars comme Journée internationale de la femme, comment le monde du travail a-t-il évolué sur la question de l'égalité entre les sexes ? Certains chiffres (notamment ceux du chômage) laissent à penser que les écarts se réduisent même s'il faudra attendre l'année 2095 pour atteindre l'égalité salariale... Voici 7 données pour comprendre l'importance du 8 mars au travail.

**Salaires** C'est un des chiffres les plus parlants et malheureusement aussi l'un des plus injustes. Encore aujourd'hui en France, les écarts de salaire entre les hommes et les femmes se situent à 19,5%. En 2015, les femmes gagnaient en moyenne 1 943 euros net par mois contre 2 399 pour les hommes. Un écart important qui se réduit légèrement : il y a dix ans la différence était de 21,5%. Des chiffres qui varient aussi en fonction de la catégorie socioprofessionnelle : une femme cadre gagne 19,8% de moins qu'un homme, une employée 7,7% de moins qu'un collègue homme et une ouvrière a une rémunération inférieure de 16,6% à celle d'un ouvrier... A l'échelle mondiale, il faudra attendre 2095 pour voir l'égalité salariale entre les sexes, selon le Forum économique mondial.

**Salaire : comment les hommes et les femmes le négocient ?** Les femmes et la croissance économique En 2015, McKinsey sortait une étude intéressante qui aurait dû inciter un peu plus les Etats en manque de relais de croissance économique à faire bouger les lignes... En effet, le cabinet estime que favoriser l'égalité entre les sexes permettrait d'injecter entre 12 et 28 milliards de dollars supplémentaires à l'économie mondiale. Dans l'estimation haute, cela correspondrait à ajouter l'équivalent des Etats-Unis et de la Chine à l'économie mondiale. Dans l'estimation basse, cela correspondrait à injecter l'équivalent des ressources du Japon, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Mieux qu'une réforme du code du travail...

**Working woman de mère en fille** De nombreux articles sont écrits à l'attention des femmes pour les aider à concilier leur carrière et leur vie de famille. Si ces écrits se veulent déculpabilisants, on peut se poser la question de leur intérêt. Rarement on conseille aux hommes comment s'épanouir au travail et au boulot. Même s'il est vrai que ce sont encore les femmes qui gèrent le quotidien à la maison. En tout cas, une étude devrait définitivement ne plus faire douter les femmes qui travaillent de s'investir dans leur entreprise. En effet pour les femmes en poste, leurs filles ont 4,5% de chances supplémentaires d'accéder à un emploi et 33% d'occasions en plus d'occuper un poste à responsabilité. Elles sont influencées par leurs mères et voient ce qui « qui est possible et souhaitable, à la maison comme dans le monde du travail », selon les auteurs.

**Congé parental** Selon une étude de l'OCDE, le congé parental reste majoritairement utilisé par les femmes. Les hommes ne sont que 4% des parents à s'occuper durant ce congé de leur enfant en France. Tout comme il y a dix ans... « Si les hommes prennent habituellement quelques jours de congé paternité juste après la naissance de leur enfant, seuls les plus motivés et les plus courageux utilisent leur droit à un congé parental plus long », note l'étude. Toujours selon l'OCDE, ce comportement s'explique par la peur des pères des répercussions de ce congé sur leur carrière mais aussi par souci financier. Les hommes gagnant plus que les femmes, ils sont moins incités à le prendre. Ou quand le serpent se mord la queue.

**Un plafond de verre tenace** Où sont les femmes en entreprise ? Pas à leur direction, ou très peu en tout cas, selon une enquête de l'Institut CSA pour le cabinet d'audit et de conseil KPMG. En dix ans, la part des femmes occupant des postes de direction n'a progressé que de 1,2 point, soit à peine 14% d'entre elles... Et contrairement à ce qu'on pourrait penser, plus l'entreprise grossit moins elles sont présentes en haut de la hiérarchie. Même si au cours de la dernière décennie, leur nombre a progressé dans les entreprises de plus de 1 000 salariés : passant de 3,5% à 7,5%. Pourtant, la façon la plus facile pour elle d'atteindre le sommet reste la création ou la reprise d'entreprise, un moyen pour plus d'une femme sur quatre d'accéder au poste de chef d'entreprise, selon cette étude.

**Les femmes et l'entrepreneuriat** Les femmes entreprennent de plus en plus et à raison. Et la tendance est partout à la hausse : dans l'énergie (+130% en 10 ans), l'agroalimentaire (+23,6%) ou encore l'immobilier (21,5%) - pour ne citer que des secteurs "traditionnellement" masculins - les femmes créent de plus en plus leurs activités. Selon le site [Petite-Entreprise.net](#) elles sont également plus jeunes que les hommes entrepreneurs (40 ans en moyenne contre 44 ans) et davantage en phase de

création (pour 60% des interrogées, leur entreprise a moins d'un an). D'autres études, bien que contestables, ont également démontré que les femmes sont de meilleures dirigeantes que les hommes. Les entreprises dirigées par des femmes auraient même mieux résisté en tant de crise que celles conduites par des hommes. Chômage En 1984 le taux de chômage des femmes s'élevait à 9,9% contre 6,7% pour les hommes. 22 ans plus tard, la tendance s'est inversée: les femmes sont moins nombreuses (9,6%) que les hommes (10,2%) au chômage. Une bonne nouvelle? Plus ou moins. Côté positif: parmi les 25,8 millions d'actifs ayant un emploi, 48% sont des femmes et au cours des trente dernières années, elles ont été chaque année plus nombreuses à intégrer le marché du travail. Côté négatif, les femmes sont aussi celles qui subissent toujours le plus les horaires décalés: de nuit, à temps partiel, etc.



## Emploi : à quoi sert encore la Journée internationale de la femme ?

Depuis que l'ONU a officialisé le 8 mars comme Journée internationale de la femme, comment le monde du travail a-t-il évolué sur la question de l'égalité entre les sexes? Certains chiffres (notamment ceux du chômage) laissent à penser que les écarts se réduisent même s'il faudra attendre l'année 2095 pour atteindre l'égalité salariale... Voici 7 données pour comprendre l'importance du 8 mars au travail.

**Salaire**C'est un des chiffres les plus parlants et malheureusement aussi l'un des plus injustes. Encore aujourd'hui en France, les écarts de salaire entre les hommes et les femmes se situent à 19,5%. En 2015, les femmes gagnaient en moyenne 1 943 euros net par mois contre 2 399 pour les hommes. Un écart important qui se réduit légèrement : il y a dix ans la différence était de 21,5%. Des chiffres qui varient aussi en fonction de la catégorie socioprofessionnelle : une femme cadre gagne 19,8% de moins qu'un homme, une employée 7,7% de moins qu'un collègue homme et une ouvrière a une rémunération inférieure de 16,6% à celle d'un ouvrier... A l'échelle mondiale, il faudra attendre 2095 pour voir l'égalité salariale entre les sexes, selon le Forum économique mondial .> Salaire : comment les hommes et les femmes le négocient ?Les femmes et la croissance économiqueEn 2015, McKinsey sortait une étude intéressante qui aurait dû inciter un peu plus les Etats en manque de relais de croissance économique à faire bouger les lignes... En effet, le cabinet estime que favoriser l'égalité entre les sexes permettrait d'injecter entre 12 et 28 milliards de dollars supplémentaires à l'économie mondiale. Dans l'estimation haute, cela correspondrait à ajouter l'équivalent des Etats-Unis et de la Chine à l'économie mondiale. Dans l'estimation basse, cela correspondrait à injecter l'équivalent des ressources du Japon, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Mieux qu'une réforme du code du travail...Working woman de mère en filleDe nombreux articles sont écrits à l'attention des femmes pour les aider à concilier leur carrière et leur vie de famille. Si ces écrits se veulent déculpabilisant, on peut se poser la question de leur intérêt. Rarement on conseille aux hommes comment s'épanouir au travail et au boulot. Même s'il est vrai que ce sont encore les femmes qui gèrent le quotidien à la maison. En tout cas, une étude devrait définitivement ne plus faire douter les femmes qui travaillent de s'investir dans leur entreprise. En effet pour les femmes en poste, leurs filles ont 4,5% de chances supplémentaires d'accéder à un emploi et 33% d'occasions en plus d'occuper un poste à responsabilité. Elles sont influencées par leurs mères et voient ce qui « qui est possible et souhaitable, à la maison comme dans le monde du travail » , selon les auteurs.> Comment font les femmes cadres pour concilier maternité et carrière ?Congé parentalSelon une étude de l'OCDE, le congé parental reste majoritairement utilisé par les femmes. Les hommes ne sont que 4% des parents à s'occuper durant ce congé de leur enfant en France. Tout comme il y a dix ans... « Si les hommes prennent habituellement quelques jours de congé paternité juste après la naissance de leur enfant, seuls les plus motivés et les plus courageux utilisent leur droit à un congé parental plus long » , note l'étude. Toujours selon l'OCDE, ce comportement s'explique par la peur des pères des répercussions de ce congé sur leur carrière mais aussi par souci financier. Les hommes gagnant plus que les femmes, ils sont moins incités à le prendre. Ou quand le serpent se mord la queue.Un plafond de verre tenaceOù sont les femmes en entreprise ? Pas à leur direction, ou très peu en tout cas, selon une enquête de l'Institut CSA pour le cabinet d'audit et de conseil KPMG. En dix ans, la part des femmes occupant des postes de direction n'a progressé que de 1,2 point, soit à peine 14% d'entre elles... Et contrairement à ce qu'on pourrait penser, plus l'entreprise grossit moins elles sont présentes en haut de la hiérarchie. Même si au cours de la dernière décennie, leur nombre a progressé dans les entreprises de plus de 1 000 salariés : passant de 3,5% à 7,5%. Pourtant, la façon la plus facile pour elle d'atteindre le sommet reste la création ou la reprise d'entreprise, un moyen pour plus d'une femme sur quatre d'accéder au poste de chef

d'entreprise, selon cette étude. Les femmes et l'entrepreneuriat Les femmes entreprennent de plus en plus et à raison. Et la tendance est partout à la hausse : dans l'énergie (+130% en 10 ans), l'agroalimentaire (+23,6%) ou encore l'immobilier (21,5%) - pour ne citer que des secteurs "traditionnellement" masculins - les femmes créent de plus en plus leurs activités. Selon le site **Petite-Entreprise.net** elles sont également plus jeunes que les hommes entrepreneurs (40 ans en moyenne contre 44 ans) et davantage en phase de création (pour 60% des interrogées, leur entreprise a moins d'un an). D'autres études, bien que contestables, ont également démontré que les femmes sont de meilleures dirigeantes que les hommes. Les entreprises dirigées par des femmes auraient même mieux résisté en tant de crise que celles conduites par des hommes. Chômage En 1984 le taux de chômage des femmes s'élevait à 9,9% contre 6,7% pour les hommes. 22 ans plus tard, la tendance s'est inversée: les femmes sont moins nombreuses (9,6%) que les hommes (10,2%) au chômage. Une bonne nouvelle? Plus ou moins. Côté positif: parmi les 25,8 millions d'actifs ayant un emploi, 48% sont des femmes et au cours des trente dernières années, elles ont été chaque année plus nombreuses à intégrer le marché du travail. Côté négatif, les femmes sont aussi celles qui subissent toujours le plus les horaires décalés: de nuit, à temps partiel, etc.



## L'entrepreneuriat se conjugue très bien au féminin

Entreprendre est un choix de vie prisé par beaucoup de femmes chaque année. Plus diplômées, préférant les services et le commerce, elles gèrent plutôt bien l'équilibre personnel/professionnel mais connaissent des difficultés différentes de celles des hommes à entreprendre. Décryptage.

Les femmes apportent un nouveau souffle à l'entrepreneuriat. A quelques jours de la "journée de la femme" (le 8 mars **2016**), **Petite-Entreprise.net** s'intéresse à l'entrepreneuriat au féminin. Plus jeunes (40 ans en moyenne contre 44 ans pour les hommes), davantage en phase de création (pour 60% des interrogées, leur entreprise a moins d'un an), les femmes dirigeantes sont aussi plus diplômées : 48% d'entre elles ont décroché une licence ou plus, contre 34% des hommes. Côté secteur, elles s'intéressent avant tout au commerce et aux services aux entreprises (38%) comme aux particuliers (18%). Seuls l'artisanat (3% des femmes), l'industrie (1%) et les finances (0%) restent le pré carré des hommes. Deux sexes, deux visions de l'entrepreneuriat. C'est difficile pour une femme d'entreprendre", en tout cas c'est ce que disent 36% des femmes, contre seulement 16% des hommes entrepreneurs. Les principales difficultés rencontrées ? "L'accès au financement" serait un mal plutôt masculin (66% des hommes déclarent qu'il s'agit d'une difficulté, contre 55% des femmes) tandis que le "développement de la clientèle" serait davantage un mal féminin (54% des femmes jugent qu'elles rencontrent des difficultés à développer leur clientèle, contre 45% des hommes). Enfin, l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle ne semble pas représenter une difficulté insurmontable lorsqu'on est entrepreneur(e) : seulement 19% des hommes et 15% des femmes considèrent cet aspect comme difficile dans leur activité. Source: Baromètre Mensuel **Petite-Entreprise.net** - Enquête téléphonique et en ligne auprès de 217 créateurs d'entreprise et dirigeants de TPE-PME (128 hommes et 89 femmes) interrogés du 08/02 au 29/02/2016.



## L'entrepreneuriat se conjugue très bien au féminin

Entreprendre est un choix de vie prisé par beaucoup de femmes chaque année. Plus diplômées, préférant les services et le commerce, elles gèrent plutôt bien l'équilibre personnel/professionnel mais connaissent des difficultés différentes de celles des hommes à entreprendre. Décryptage.

Les femmes apportent un nouveau souffle à l'entrepreneuriat. A quelques jours de la "journée de la femme" (le 8 mars **2016**), **Petite-Entreprise.net** s'intéresse à l'entrepreneuriat au féminin. Plus jeunes (40 ans en moyenne contre 44 ans pour les hommes), davantage en phase de création (pour 60% des interrogées, leur entreprise a moins d'un an), les femmes dirigeantes sont aussi plus diplômées : 48% d'entre elles ont décroché une licence ou plus, contre 34% des hommes. Côté secteur, elles s'intéressent avant tout au commerce et aux services aux entreprises (38%) comme aux particuliers (18%). Seuls l'artisanat (3% des femmes), l'industrie (1%) et les finances (0%) restent le pré carré des hommes. Deux sexes, deux visions de l'entrepreneuriat. C'est difficile pour une femme d'entreprendre", en tout cas c'est ce que disent 36% des femmes, contre seulement 16% des hommes entrepreneurs. Les principales difficultés rencontrées ? "L'accès au financement" serait un mal plutôt masculin (66% des hommes déclarent qu'il s'agit d'une difficulté, contre 55% des femmes) tandis que le "développement de la clientèle" serait davantage un mal féminin (54% des femmes jugent qu'elles rencontrent des difficultés à développer leur clientèle, contre 45% des hommes). Enfin, l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle ne semble pas représenter une difficulté insurmontable lorsqu'on est entrepreneur(e) : seulement 19% des hommes et 15% des femmes considèrent cet aspect comme difficile dans leur activité. Source: Baromètre Mensuel **Petite-Entreprise.net** - Enquête téléphonique et en ligne auprès de 217 créateurs d'entreprise et dirigeants de TPE-PME (128 hommes et 89 femmes) interrogés du 08/02 au 29/02/2016.



## « Dans une PME, les qualités d'une femme pourront mieux s'affirmer et être reconnues »

Entretien avec Odile Olivier, dirigeante de Petite-Entreprise.net \*



Les femmes restent minoritaires à la tête des entreprises. Et encore, elles sont plus nombreuses à diriger des PME/TPE que des grands groupes (on ne recense aucune femme PDG pour l'instant au sein du CAC 40) !.

Cependant, la création d'entreprises se féminise année après année : en 2015, les femmes ont créé 40 % des entreprises individuelles, après 38 % en 2014 et 2013, selon les derniers chiffres publiés par l'INSEE.

Nous avons demandé à Odile Olivier, dirigeante de Petite-Entreprise.net, un portail d'informations et de conseils pour les TPE (du groupe familial Phosphore), de nous confier son point de vue.

 Consulendo : *Comment percevez-vous la place des femmes dans les PME/TPE ?*

> Odile Olivier : Le tableau concernant la place des femmes dans les petites entreprises est plutôt

en demi-teinte : elles ont moins accès à la formation, aux responsabilités, des salaires moins élevés, etc. Cependant, la bonne nouvelle est que le nombre de femmes dirigeantes ne cesse d'augmenter. Et les femmes dirigeantes sont aussi plus diplômées : 48% d'entre elles ont décroché une licence ou plus, contre 34% des hommes. Face à un marché de l'emploi en crise, les femmes n'hésitent plus désormais à se lancer dans la création d'entreprises. Notre baromètre **Petite-Entreprise.net** de mars 2016 indique, entre autres, que parmi les femmes entrepreneurs, 60 % ont créé leur entreprise depuis moins d'un an, plutôt dans les services et le commerce. Les choses commencent donc à bouger, doucement, mais sûrement.

Toutefois 36% des sondées nous disent : « C'est difficile pour une femme d'entreprendre... », contre seulement 16% des hommes entrepreneurs. Parmi les principales difficultés rencontrées, l'accès au financement est un obstacle davantage perçu par les hommes (66%, contre 55% des femmes), alors que le "développement de la clientèle" est un problème plus féminin : 54% des femmes jugent qu'elles rencontrent des difficultés à développer leur clientèle, contre 45% des hommes. En revanche, l'enjeu de l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle ne semble pas représenter une difficulté insurmontable ni aux unes ni aux autres : seulement 19% des hommes et 15% des femmes considèrent cet aspect comme difficile dans leur activité.

 Consulendo : *Existe-t-il aussi un "plafond de verre" pour les femmes dans les PME comme dans les grands groupes ? Ou bien est-ce plus facile pour une femme de s'affirmer dans un rôle de dirigeante dans une plus petite structure ?*

> **Odile Olivier** : Je pense qu'il est plus facile de s'affirmer dans une PME car la femme, proche d'un dirigeant, a les moyens de prouver ses compétences, sa valeur ajoutée. Elle ne se retrouve pas "enfermée" par une strate hiérarchique de cadres de l'entreprise qui pourrait nuire à sa progression. Dans une PME, le champ est plus libre et les qualités féminines comme l'administratif, l'organisation et l'empathie sont très vite perçues et deviennent incontournables.

Par ailleurs, on observe que, quels que soient les indicateurs choisis et la taille de la PME, les entreprises dirigées par les femmes tiennent mieux la route et génèrent de meilleurs résultats. Et pourtant, les femmes dirigeantes affichent des rémunérations encore 30% inférieures à celles des hommes...

 Consulendo : *Justement, quels sont les freins qui restent à lever dans la société française pour qu'il y ait davantage de dirigeantes et d'entrepreneures - et aussi parmi les femmes qui hésitent à se lancer comme chef d'entreprise ?*

> **Odile Olivier** : Les freins existent bel et bien et j'y ai été confrontée, comme sans doute 100% des femmes chefs d'entreprise : le manque de confiance ou de crédibilité dans des métiers ou tâches manuelles ou vis-à-vis de tiers (clients, collaborateurs, fournisseurs), le sexisme et la drague ! Une femme doit savoir tout faire et prouver ses compétences plus vite que les hommes. Mais encore une fois, faisons de ces éléments une force. Je pense qu'une femme qui réussit dans les affaires est plus respectée et convoitée qu'un homme en réalité...

 Consulendo : *Quel enseignement tirez-vous de votre propre expérience à la direction de Valpolis ?*

> **Odile Olivier** : Mes deux associés sont des hommes et mes frères de surcroît ! Cela dit, grâce à une bonne communication et une confiance que nous avons su mutuellement nous prouver, je n'ai jamais ressenti aucun frein du fait que je sois une femme. Nos partenaires et clients sont des hommes pour environ 75% d'entre eux et, là encore, je ne subis aucune discrimination du fait d'être une femme. Cela peut d'ailleurs s'avérer plus facile parfois notamment dans les premiers contacts et les échanges d'une manière générale. Je défends évidemment les femmes mais ne suis pas féministe. La nature est faite ainsi et nous ne pouvons pas le nier : nous sommes différents et pas seulement physiquement ! Je préfère faire une force des faiblesses qu'on peut nous prêter et les utiliser à bon escient.

\* Formée aux techniques de commercialisation à l'IUT de Colmar, **Odile Olivier** a d'abord

travaillé pendant près de 10 ans au sein de services communication et marketing d'industries et de médias. En 2007, elle se voit confier la conduite de la société familiale **Valpolis**, proposant des services de proximité aux créateurs et dirigeants de petites et moyennes entreprises. Elle est aujourd'hui la responsable du développement du site **Petite-entreprise.net**, un portail spécialisé création et TPE, avec plus de 6 millions de visites enregistrées en 2015 et qui s'appuie sur un réseau de 2000 spécialistes de la petite entreprise, répartis dans toute la France pour répondre à tout moment aux besoins des dirigeants de TPE-PME.

**Valpolis**, société éditrice **de Petite-Entreprise.net**, est une des filiales du groupe alsacien Phosphore, au capital de 8,6 millions d'euros, au même titre que le réseau de franchise Rivalis.



## Petites entreprises : quelle place pour les femmes ?

En 2014, 40% des créations d'entreprises individuelles ont été réalisées par des femmes.



**Plus d'1 million d'entreprises de 1 à 9 salariés représentent 20% des emplois du secteur concurrentiel, ce qui fait des TPE un acteur important du tissu économique français.**

Mais quelle est la place des femmes dans ce tissu ? Quid des dirigeantes d'entreprises, de TPE et PME ? Quid des salariées de ces entreprises ? Le dernier baromètre **Petite-Entreprise.net** sur l'entrepreneuriat au féminin sorti en mars 2016 ainsi que la synthèse des analyses de la DARES, de l'INSEE et de Women Equity for Growth apportent les réponses à ces questions.

### Femmes entrepreneures : état des lieux et chiffres clés

Près de 40% des créations d'entreprises individuelles en 2014 ont été réalisées par des femmes.

30% des dirigeants d'entreprise, toutes tailles confondues sont des dirigeantes !

Et pourtant, si l'on s'attarde sur les entreprises de plus de 10 salariés, seules 13% sont dirigées par des femmes !

Les pépinières et incubateurs n'accueillent quant à eux que 10% de femmes en moyenne.

Plus l'entreprise a une taille importante et plus la proportion de femmes dirigeantes baisse. En cause, selon Women Equity : les difficultés d'accès au financement des femmes dirigeantes.

### Femmes dirigeantes : plus performantes

Or, plusieurs études menées sur des petites PME françaises, au CA inférieur à 100 millions d'euros montrent au contraire que les PME dirigées par des femmes sont plus performantes que les PME de même taille dirigées par des hommes. Exemples :

En 2013, les bénéfices des PME générant de 5 à 10 millions de CA dirigées par des hommes baissaient en moyenne de plus de 2% contre à peine plus de 1% pour les entreprises dirigées par des femmes.

De 2010 à 2013, pour les entreprises générant de 10 à 20 millions de CA, les hommes engrangent une hausse de revenus de 1,5%, les femmes une hausse de presque 3%.

Quels que soient les indicateurs choisis et la taille de la PME, les entreprises dirigées par les femmes tiennent mieux la route et génèrent de meilleurs résultats. Et pourtant, les femmes dirigeantes affichent des rémunérations encore 30% inférieures à celles des hommes...

### **Femmes salariées dans les TPE : massivement à temps partiel**

Du côté des salariées, plus de 40% des femmes employées dans les petites entreprises sont à temps partiel. Quand on regarde du côté des cadres, seuls 10% des hommes sont employés à temps partiel contre 30% des femmes. Du côté des ouvriers enfin, l'écart se creuse avec seulement 8% des hommes en temps partiel, contre 60% des femmes. Notons que ce décalage est surtout lié aux emplois de femmes de ménage, traditionnellement à temps partiel.

Mais les différences ne s'arrêtent pas là : tous secteurs confondus, tous types d'entreprises confondus, que ce soit dans le privé ou dans le public, les femmes ont un taux d'accès à la formation inférieur aux hommes.

Le tableau concernant la place des femmes dans les petites entreprises est plutôt en demi-teinte : moins d'accès à la formation, aux responsabilités, des salaires moins élevés, etc. Cependant, la bonne nouvelle est que le nombre de femmes dirigeantes ne cesse d'augmenter. Face à un marché de l'emploi en crise, les femmes n'hésitent plus à se lancer. Le baromètre **Petite-Entreprise.net** de mars 2016 indique, entre autre, que parmi les femmes entrepreneures, 60 % ont créé leur entreprise depuis moins d'un an, plutôt dans les services et le commerce. Les choses commencent donc à bouger, doucement, mais sûrement.



## **Editialis, Netlegis et petite-entreprise.net proposent une offre digitale commune pour cibler les dirigeants TPE et PME**

Editialis s'est associé à Netlegis et petite-entreprise.net pour lancer une offre digitale commune sur la cible des dirigeants TPE/PME. L'offre réunit les sites [chefdentreprise.com](http://chefdentreprise.com), [legisocial.fr](http://legisocial.fr), [legifiscal.fr](http://legifiscal.fr), [pme-gestion.fr](http://pme-gestion.fr), et [p-e.net](http://p-e.net). Côté display, elle permet de toucher une audience de 1,2 million de VU mensuels (Google Analytics). Les annonceurs peuvent également accéder à l'offre data qui propose 295 000 adresses emails de décideurs TPE PME avec différentes possibilités de segmentation (par fonction, zone géographique, secteur d'activité, taille d'entreprise, CA et adresses «siretisées»).



## Le Consultant en 2016 : un expert qui s'adapte peu à peu au monde des TPE

Aujourd'hui, 100 000 entrepreneurs\* ont pour mission d'accompagner d'autres entrepreneurs: ce sont les consultants. Coachs, conseillers, ces indépendants fondent leur activité sur un savoir-faire qu'ils décident un jour de capitaliser. Ils démarrent avec un budget moyen de 10 000€ environ, et misent tout sur leur réseau pour développer leur chiffre d'affaires, notamment auprès des petites entreprises, non sans **difficultés**. **Petite-Entreprise.net** apporte son éclairage sur cette profession.

Le consultant, un expert qui aime partager son savoir-faireLe consultant a entre 45 et 65 ans (pour 68% de l'échantillon), n'a pas de salarié (pour 87% d'entre eux) et a décidé de faire ce métier avant tout pour partager son savoir-faire (pour 24% des sondés) ou se positionner en tant qu'expert (21%). De façon logique, 73% des consultants se basent avant tout sur leur spécialité pour déterminer leur domaine d'intervention, avec un budget au démarrage de 9800€ en moyenne. Ils pensent que l'expertise est la clé n°1 pour réussir dans leur activité de consulting (pour 33% des sondés), juste devant "le réseau" (32%) sur lequel ils s'appuient. Les consultants s'adaptent peu à peu au monde de la petite entrepriseMême si la grande majorité (86%) dit être "confiante dans leur avenir", le besoin le plus cité par les consultants est la recherche de nouveaux clients et de chiffre d'affaires pour 70% d'entre eux. Avec un chiffre d'affaires annuel de 60.000€ en moyenne, il existe de grandes disparités entre les consultants. Aujourd'hui, les conditions du marché sont plutôt favorables au consultant, notamment dans le secteur de la petite entreprise. En pleine mutation, le marché des consultants se tourne de plus en plus vers les 2,5 millions d'entreprises que forment les TPE. 56% des consultants travaillent déjà avec cette cible, et 77% s'y intéressent. Une formidable opportunité qui nécessite cependant un préalable : en comprendre les codes et adapter son offre (conseil et tarifs) à ces millions d'artisans, commerçants, professions libérales et TPE. Accédez à toute l'enquête :

<http://www.petite-entreprise.net/en...>\*Source Insee 2011Source : Enquête en ligne auprès de 320 consultants - Sept-Oct 2015Tweeter



## Le Consultant en 2016 un expert qui s'adapte peu à peu au monde des TPE

Présentation: Aujourd'hui, 100 000 entrepreneurs ont pour mission d'accompagner d'autres entrepreneurs ce sont les consultants. Coachs, conseillers, ces indépendants fondent leur activité sur un savoir-faire qu'ils décident un jour de capitaliser. Ils démarrent avec un budget moyen de 10 000 environ, et misent tout sur leur réseau pour développer leur chiffre d'affaires, notamment auprès des petites entreprises, non sans **difficultés**. **Petite-Entreprise.net** apporte son éclairage sur cette profession. Le ... - Investigations



## **EDITIALIS s'associe à Netlegis et petite-entreprise.net et lance une offre affinitaire sur la cible des dirigeants TPE PME**



Partager la publication ""

Éditionalis s'associe à Netlegis et petite-entreprise.net et lance une offre digitale puissante et affinitaire sur la cible des dirigeants TPE PME

Côté ÉDITORIAL, cette offre propose 5 sites complémentaires pour cibler les decision makers en TPE PME : [chefdentreprise.com](http://chefdentreprise.com), [legisocial.fr](http://legisocial.fr), [legifiscal.fr](http://legifiscal.fr), [pme-gestion.fr](http://pme-gestion.fr), et [p-e.net](http://p-e.net).

L'alliance de ces 5 sites permettra ainsi de cibler les décideurs TPE PME autour de contenus qui traitent de l'ensemble de leurs

problématiques : Actualités /Innovation/ Services/ Gestion/ Social /Fiscalité.

Côté PUBLICITÉ : L'offre DISPLAY permet de toucher 1,2 million V.U. chaque mois (Google Analytics).

L'offre DATA propose 295 000 adresses emails de décideurs TPE PME avec différentes possibilités de segmentation (par fonction, zone géographique, secteur d'activité, taille d'entreprise, CA et adresses siretisées)

Pour en savoir plus : Matthieu LE BORGNE [mleborgne@editialis.fr](mailto:mleborgne@editialis.fr) – 01 46 99 97 84

Partager la publication "EDITIALIS s'associe à Netlegis et petite-entreprise.net et lance une offre affinitaire sur la cible des dirigeants TPE PME"



## Le Consultant en 2016 : un expert qui s'adapte peu à peu au monde des TPE



Publication d'une étude [de Petite-Entreprise.net](#) sur la profession de consultant.



Aujourd'hui, 100 000 entrepreneurs\* ont pour mission d'accompagner d'autres entrepreneurs : ce sont les consultants. Coachs, conseillers, ces indépendants fondent leur activité sur un savoir-faire qu'ils décident un jour de capitaliser. Ils démarrent avec un budget moyen de 10 000 € environ, et misent tout sur leur réseau pour développer leur chiffre d'affaires, notamment auprès des petites entreprises, non sans **difficultés**. **Petite-Entreprise.net**, spécialiste de la mise en relation des consultants avec les chefs d'entreprise, apporte son éclairage sur cette profession.

Le consultant, un expert qui aime partager son

savoir-faire

Le consultant a entre 45 et 65 ans (pour 68% de l'échantillon), n'a pas de salarié (pour 87% d'entre eux) et a décidé de faire ce métier avant tout pour partager son savoir-faire (pour 24% des sondés) ou se positionner en tant qu'expert (21%). De façon logique, 73% des consultants se basent avant tout sur leur spécialité pour déterminer leur domaine d'intervention, avec un budget au démarrage de 9800€ en moyenne. Ils pensent que l'expertise est la clé n°1 pour réussir dans leur activité de consulting (pour 33% des sondés), juste devant "le réseau" (32%) sur lequel ils s'appuient.

Les consultants s'adaptent peu à peu au monde de la petite entreprise

Même si la grande majorité (86%) dit être "confiante dans leur avenir", le besoin le plus cité par les consultants est la recherche de nouveaux clients et de chiffre d'affaires pour 70% d'entre eux. Avec un chiffre d'affaires annuel de 60.000€ en moyenne, il existe de grandes disparités entre les consultants. Aujourd'hui, les conditions du marché sont plutôt favorables au consultant, notamment dans le secteur de la petite entreprise. En pleine mutation, le marché des consultants se tourne de plus en plus vers les 2,5 millions d'entreprises que forment les TPE. 56% des

consultants travaillent déjà avec cette cible, et 77% s'y intéressent. Une formidable opportunité qui nécessite cependant un préalable : en comprendre les codes et adapter son offre (conseil et tarifs) à ces millions d'artisans, commerçants, professions libérales et TPE.

\*Source Insee 2011



## Le Consultant en 2016 : un expert qui s'adapte peu à peu au monde des TPE



Publication d'une étude **de Petite-Entreprise.net** sur la profession de consultant.

Aujourd'hui, 100 000 entrepreneurs\* ont pour mission d'accompagner d'autres entrepreneurs : ce sont les consultants. Coachs, conseillers, ces indépendants fondent leur activité sur un savoir-faire qu'ils décident un jour de capitaliser. Ils démarrent avec un budget moyen de 10 000 € environ, et misent tout sur leur réseau pour développer leur chiffre d'affaires, notamment auprès des petites entreprises, non sans **difficultés**. **Petite-Entreprise.net**, spécialiste de la mise en relation des consultants avec les chefs d'entreprise, apporte son éclairage sur cette profession.

Le consultant, un expert qui aime partager son savoir-faire

Le consultant a entre 45 et 65 ans (pour 68% de l'échantillon), n'a pas de salarié (pour 87% d'entre eux) et a décidé de faire ce métier avant tout pour partager son savoir-faire (pour 24% des sondés) ou se positionner en tant qu'expert (21%). De façon logique, 73% des consultants se basent avant tout sur leur spécialité pour déterminer leur domaine d'intervention, avec un budget au démarrage de 9800€ en moyenne. Ils pensent que l'expertise est la clé n°1 pour réussir dans leur activité de consulting (pour 33% des sondés), juste devant "le réseau" (32%) sur lequel ils s'appuient.

Les consultants s'adaptent peu à peu au monde de la petite entreprise

Même si la grande majorité (86%) dit être "confiante dans leur avenir", le besoin le plus cité par les consultants est la recherche de nouveaux clients et de chiffre d'affaires pour 70% d'entre eux. Avec un chiffre d'affaires annuel de 60.000€ en moyenne, il existe de grandes disparités entre les consultants. Aujourd'hui, les conditions du marché sont plutôt favorables au consultant, notamment dans le secteur de la petite entreprise. En pleine mutation, le marché des consultants se tourne de plus en plus vers les 2,5 millions d'entreprises que forment les TPE. 56% des consultants travaillent déjà avec cette cible, et 77% s'y intéressent. Une formidable opportunité qui nécessite cependant un préalable : en comprendre les codes et adapter son offre (conseil et tarifs) à ces millions d'artisans, commerçants, professions libérales et TPE.

\*Source Insee 2011



## Une année 2016 peu propice à l'embauche dans les TPE

En parallèle des discussions sur la future loi **Travail**, **Petite-Entreprise.net** publie son baromètre et s'intéresse à la manière dont les TPE embauchent aujourd'hui.

Trouver le salarié qui convient et faire face aux lourdeurs administratives sont les deux plus grandes difficultés auxquelles les dirigeants doivent faire face aujourd'hui. Coté mesures du gouvernement, la prime à l'embauche est la bienvenue pour débloquer certaines situations. Le CDI reste la règle pour la moitié des dirigeants de TPE. Au regard des manifestations actuelles (étudiants et lycéens), on pourrait croire que le CDI est menacé. Cependant, quand on demande aux artisans et dirigeants de TPE quel contrat ils privilégient aujourd'hui, le CDI arrive en tête pour 48% des sondés, devant le CDD (30%). Pour autant, embaucher reste difficile pour la majorité (73%) des dirigeants. Le premier frein à l'embauche réside dans la difficulté à "trouver la personne qui convient" pour 56% des dirigeants sondés, devant les lourdeurs administratives (pour 32% d'entre eux). Le chemin vers l'embauche n'est donc pas simple, et on comprend que le dirigeant ne passe à l'acte que lorsque les besoins s'en font réellement sentir. D'après 45% des TPE, 2016 ne sera pas propice aux recrutements. L'embauche dans les TPE ne devrait pas croître beaucoup en 2016, tant les dirigeants manquent de visibilité : seuls 22% indiquent que 2016 sera propice à l'embauche dans les petites entreprises, contre 45% qui pensent l'inverse. La prochaine loi Travail pourrait avoir cependant quelques effets bénéfiques. En particulier, la prime à l'embauche d'un premier salarié est vue comme un bon levier par 43% des dirigeants sondés. S'agissant de la flexibilité sur les contrats d'embauche, les annonces du gouvernement n'auraient qu'un effet limité sur les entrepreneurs sondés : seuls 15% pensent que l'augmentation du renouvellement des CDD ou le plafonnement des indemnités de licenciement auront un effet sur l'embauche dans les TPE.



## TPE : embaucher reste encore difficile

Seuls 22% des dirigeants de TPE indiquent que cette année sera propice à l'embauche dans les petites entreprises, selon le baromètre **[petite-entreprise.net](http://petite-entreprise.net)**.

Embaucher reste complexe pour de nombreux dirigeants de TPE. Ainsi, 45 % d'entre eux déclarent que 2016 ne sera pas propice aux embauches. Quid de la loi travail ? Le projet de loi travail porté par Myriam El Khomri comporte certaines mesures qui pourraient avoir des effets bénéfiques. C'est notamment le cas de la prime à l'embauche d'un premier salarié, perçue comme un bon levier par 43 % des sondés. En revanche, ils ne sont que 15 % à penser que la hausse du renouvellement des CDD ou le plafonnement des indemnités de licenciement auront un effet sur l'embauche dans les TPE. Le CDI star des contrats. Lorsqu'on leur demande quel est le contrat qu'ils privilégient, 48% des sondés répondent le CDI, qui se place ainsi devant le CDD (30 %). Pour autant, embaucher reste difficile pour la majorité (73%) des dirigeants. Le premier frein étant la difficulté à "trouver la personne qui convient" pour plus d'un répondant sur deux (56 %), devant les lourdeurs administratives (32 %).



## Le moral des dirigeants de TPE atteint tout juste la moyenne

Les dirigeants de TPE connaissent des difficultés encore plus grandes que les autres chefs d'entreprise pour faire tourner leur affaire.

Souvent seuls aux commandes, il leur faut gérer toutes les composantes de la vie d'une entreprise.

Selon le baromètre mensuel\* **de Petite-Entreprise.net**, les artisans et dirigeants de TPE privilégient l'embauche en CDI qui arrive en tête pour 48% des sondés, devant le CDD (30%). Une pratique qui va dans le sens de ce que souhaite le gouvernement. Face à la mobilisation de plusieurs syndicats de salariés et de jeunes, le gouvernement a, en effet, annoncé une sur-taxation des CDD de courte durée pour favoriser les CDI. Cette mesure peut-elle avoir un réel impact ? On peut en douter. Dans un récent sondage mené sur Acuité, vous étiez 90% à affirmer ne pas avoir l'intention d'embaucher en CDI en cas de surtaxe sur les CDD. Embaucher reste difficile pour la majorité (73%) des dirigeants. La principale difficulté réside dans le fait de « trouver la personne qui convient » pour 56% des dirigeants devant les lourdeurs administratives pour 32%. Recruter est donc souvent un parcours semé d'embûches et les dirigeants de TPE décident de passer à l'acte uniquement en cas d'absolue nécessité. Cette année, le manque de visibilité ne devrait pas favoriser les recrutements. Seuls 22% indiquent que 2016 sera propice à l'embauche dans les petites entreprises, contre 45% qui pensent l'inverse. Certaines mesures de la future loi Travail pourrait avoir un effet accélérateur sur l'embauche et inciter les chefs d'entreprise à recruter. Par ailleurs, 43% des dirigeants estiment que la prime à l'embauche d'un premier salarié est un bon levier. Dans les 3 prochains mois, les dirigeants de TPE sont 36% à penser investir, mais aussi 37% à ne pas le faire. Côté recrutements, ils sont 46% à déclarer qu'ils n'embaucheront pas contre 27% à prévoir de le faire. Au global, le moral des dirigeants de petites entreprises dépasse tout juste la moyenne : 5,07/10. Le reflet des difficultés et des craintes qui les empêchent de se développer davantage, mais aussi le reflet d'une envie d'y croire et de se battre pour leur entreprise.\*Enquête téléphonique et en ligne auprès de 138 créateurs d'entreprise et dirigeants de TPE-PME interrogés du 29/02/2016 au 31/03/2016.



## Les TPE peinent encore à embaucher

En parallèle des discussions sur la future loi **Travail**, **Petite-Entreprise.net** s'intéresse à la manière dont les TPE embauchent aujourd'hui. Trouver le salarié qui convient et faire face aux lourdeurs administratives sont les deux plus grandes difficultés auxquelles les dirigeants doivent faire face aujourd'hui. Coté mesures du gouvernement, la prime à l'embauche est la bienvenue pour débloquer certaines situations.

Le CDI reste la règle pour la moitié des dirigeants de TPE. Au regard des manifestations actuelles (étudiants et lycéens), on pourrait croire que le CDI est menacé. Cependant, quand on demande aux artisans et dirigeants de TPE quel contrat ils privilégient aujourd'hui, le CDI arrive en tête pour 48% des sondés, devant le CDD (30%). Pour autant, embaucher reste difficile pour la majorité (73%) des dirigeants. Le premier frein à l'embauche réside dans la difficulté à "trouver la personne qui convient" pour 56% des dirigeants sondés, devant les lourdeurs administratives (pour 32% d'entre eux). Le chemin vers l'embauche n'est donc pas simple, et on comprend que le dirigeant ne passe à l'acte que lorsque les besoins s'en font réellement sentir. Une année 2016 peu propice à l'embauche dans les TPE. L'embauche dans les TPE ne devrait pas croître beaucoup en 2016, tant les dirigeants manquent de visibilité : seuls 22% indiquent que 2016 sera propice à l'embauche dans les petites entreprises, contre 45% qui pensent l'inverse. La prochaine loi Travail pourrait avoir cependant quelques effets bénéfiques. En particulier, la prime à l'embauche d'un premier salarié est vue comme un bon levier par 43% des dirigeants sondés. Rappelons que cette prime, selon le Ministère du Travail, génère 1000 à 2000 demandes par jour. S'agissant de la flexibilité sur les contrats d'embauche, les annonces du gouvernement n'auraient qu'un effet limité sur les entrepreneurs sondés : seuls 15% pensent que l'augmentation du renouvellement des CDD ou le plafonnement des indemnités de licenciement auront un effet sur l'embauche dans les TPE. Source: Baromètre Mensuel **Petite-Entreprise.net** - Enquête téléphonique et en ligne auprès 138 créateurs ou dirigeants de TPE-PME, du 29/02 au 31/03/2016.



## Les TPE peinent encore à embaucher

En parallèle des discussions sur la future loi **Travail**, **Petite-Entreprise.net** s'intéresse à la manière dont les TPE embauchent aujourd'hui. Trouver le salarié qui convient et faire face aux lourdeurs administratives sont les deux plus grandes difficultés auxquelles les dirigeants doivent faire face aujourd'hui. Coté mesures du gouvernement, la prime à l'embauche est la bienvenue pour débloquer certaines situations.

Le CDI reste la règle pour la moitié des dirigeants de TPE. Au regard des manifestations actuelles (étudiants et lycéens), on pourrait croire que le CDI est menacé. Cependant, quand on demande aux artisans et dirigeants de TPE quel contrat ils privilégient aujourd'hui, le CDI arrive en tête pour 48% des sondés, devant le CDD (30%). Pour autant, embaucher reste difficile pour la majorité (73%) des dirigeants. Le premier frein à l'embauche réside dans la difficulté à "trouver la personne qui convient" pour 56% des dirigeants sondés, devant les lourdeurs administratives (pour 32% d'entre eux). Le chemin vers l'embauche n'est donc pas simple, et on comprend que le dirigeant ne passe à l'acte que lorsque les besoins s'en font réellement sentir. Une année 2016 peu propice à l'embauche dans les TPE. L'embauche dans les TPE ne devrait pas croître beaucoup en 2016, tant les dirigeants manquent de visibilité : seuls 22% indiquent que 2016 sera propice à l'embauche dans les petites entreprises, contre 45% qui pensent l'inverse. La prochaine loi Travail pourrait avoir cependant quelques effets bénéfiques. En particulier, la prime à l'embauche d'un premier salarié est vue comme un bon levier par 43% des dirigeants sondés. Rappelons que cette prime, selon le Ministère du Travail, génère 1000 à 2000 demandes par jour. S'agissant de la flexibilité sur les contrats d'embauche, les annonces du gouvernement n'auraient qu'un effet limité sur les entrepreneurs sondés : seuls 15% pensent que l'augmentation du renouvellement des CDD ou le plafonnement des indemnités de licenciement auront un effet sur l'embauche dans les TPE. Source: Baromètre Mensuel **Petite-Entreprise.net** - Enquête téléphonique et en ligne auprès 138 créateurs ou dirigeants de TPE-PME, du 29/02 au 31/03/2016.



## Les TPE peinent encore à embaucher !

En parallèle des discussions sur la future loi **Travail**, **Petite-Entreprise.net** s'intéresse à la manière dont les TPE embauchent aujourd'hui. Trouver le salarié qui convient et faire face aux lourdeurs administratives sont les deux plus grandes difficultés auxquelles les dirigeants doivent faire face aujourd'hui. Côté mesures du gouvernement, la prime à l'embauche est la bienvenue pour débloquer certaines situations.

Le CDI reste la règle pour la moitié des dirigeants de TPE. Au regard des manifestations actuelles (étudiants et lycéens), on pourrait croire que le CDI est menacé. Cependant, quand on demande aux artisans et dirigeants de TPE quel contrat ils privilégient aujourd'hui, le CDI arrive en tête pour 48% des sondés, devant le CDD (30%). Pour autant, embaucher reste difficile pour la majorité (73%) des dirigeants. Le premier frein à l'embauche réside dans la difficulté à « trouver la personne qui convient » pour 56% des dirigeants sondés, devant les lourdeurs administratives (pour 32% d'entre eux). Le chemin vers l'embauche n'est donc pas simple, et on comprend que le dirigeant ne passe à l'acte que lorsque les besoins s'en font réellement sentir. Une année 2016 peu propice à l'embauche dans les TPE. L'embauche dans les TPE ne devrait pas croître beaucoup en 2016, tant les dirigeants manquent de visibilité : seuls 22% indiquent que 2016 sera propice à l'embauche dans les petites entreprises, contre 45% qui pensent l'inverse. La prochaine loi Travail pourrait avoir cependant quelques effets bénéfiques. En particulier, la prime à l'embauche d'un premier salarié est vue comme un bon levier par 43% des dirigeants sondés. Rappelons que cette prime, selon le Ministère du Travail, génère 1000 à 2000 demandes par jour. S'agissant de la flexibilité sur les contrats d'embauche, les annonces du gouvernement n'auraient qu'un effet limité sur les entrepreneurs sondés : seuls 15% pensent que l'augmentation du renouvellement des CDD ou le plafonnement des indemnités de licenciement auront un effet sur l'embauche dans les TPE. Source : Baromètre Mensuel **Petite-Entreprise.net** – Enquête téléphonique et en ligne auprès de 138 créateurs ou dirigeants de TPE-PME, du 29/02 au 31/03/2016. À propos de **Petite-Entreprise.net** Petite-entreprise.net est un portail destiné aux dirigeants de TPE (Très Petites entreprises, 0-19 salariés) né en 2007 de la volonté d'apporter de l'information, des services et du conseil de proximité aux petites entreprises, à l'instar des plus grandes. **Petite-Entreprise.net** est l'unique site proposant une rencontre, sous 48h, entre un dirigeant et un professionnel du conseil qualifié, avec un service d'urgence pour les patrons en difficultés (SOS Patron). Le site propose un répertoire de plus de 956 Correspondants locaux sous contrat avec **Petite-Entreprise.net**, pour aider les créateurs et dirigeants dans leur quotidien. Avec 6,7 millions de visites en 2015 et 25000 demandes de chefs d'entreprise par mois, il s'affirme comme le site privé leader sur son marché.

Julie TADDUNI



## **TPE** **EMBAUCHER RESTE ENCORE DIFFICILE**

Seuls 22 % des dirigeants de TPE indiquent que cette année sera propice à l'embauche dans les petites entreprises, selon le baromètre [petite-entreprise.net](http://petite-entreprise.net).

Embaucher reste complexe pour de nombreux dirigeants de TPE. Ainsi, 45 % d'entre eux déclarent que 2016 ne sera pas propice aux embauches.

### **QUID DE LA LOI TRAVAIL ?**

Le projet de loi travail porté par Myriam El Khomri, dans sa version en cours au mois de mars, comportait selon eux, certaines mesures qui pouvaient avoir des effets bénéfiques. C'était notamment le cas de la prime à l'embauche d'un premier salarié, perçue comme un bon levier par 43 % des sondés. En revanche, ils ne sont que 15 % à penser que la hausse du renouvellement des CDD ou

le plafonnement des indemnités de licenciement auraient un effet sur l'embauche dans les TPE.

### **LE CDI STAR DES CONTRATS**

Lorsqu'on leur demande quel est le contrat qu'ils privilégient, 48 % des sondés répondent le CDI, qui se place ainsi devant le CDD (30 %). Pour autant, embaucher reste difficile pour la majorité (73%) des dirigeants. Le premier frein étant la difficulté à "trouver la personne qui convient" pour plus d'un répondant sur deux (56 %), devant les lourdeurs administratives (32 %). ■



# Infographie : Mais qui sont les consultants ?



Quelle est la formation d'un consultant ? Qui sont leurs clients ? Combien gagnent-ils ? L'étude menée par la site **petite-entreprise.net** apporte une première réponse aux questions que se posent les acheteurs du voyage d'affaires. Ici pas de domaine particulier, il s'agit avant tout d'un regard générique sur celles et ceux souvent considérés comme des opportunistes dans le monde du travail. La raison ? Ils créent leur entreprise une fois leur travail perdu ou leur activité salarié arrêtée. Et pourtant, la réalité est souvent différente au vu des connaissances qu'ils ont accumulés au fil du temps. Et vous, votre consultant est-il dans les clous de cette enquête ?



## Économie: et la confiance, bordel?

Au moment où la mécanique économique semble pouvoir être relancée, la France se crispe sur de vieux antagonismes entre les salariés et les entreprises, qui ont pourtant partie liée. La confiance est certainement ce qui fait le plus défaut en France pour relancer l'économie et donner un peu de chair aux propos jugés hors sol de François Hollande lorsqu'il déclare, le 14 avril, sur France 2 que «la France va mieux». Car même un peu encourageantes, ce ne sont pas les statistiques du chômage et de la croissance française qui peuvent expliquer cet optimisme jugé bien excessif. Certes, l'Insee a indiqué pour le premier trimestre une estimation de croissance de 0,5%, supérieure de 0,1 point à la prévision. Mais on a fait beaucoup de gorges chaudes de ce minuscule dixième de point alors que le rebond de l'économie française demeure en-deçà de l'essor de la zone euro, évalué à 0,6% sur le trimestre par Eurostat. La France reste collée dans le peloton des élèves médiocres de la zone. Même chose pour le nombre de demandeurs d'emploi: le nombre d'inscrits à Pôle emploi fin mars a baissé de 60.000 sur un mois et de près de 50.000 sur trois mois (durée plus pertinente). Mais les statistiques font apparaître une augmentation des entrées en stage, qui fausse la vision d'une reprise solide du marché du travail. En outre, si le nombre de chômeurs sans aucun travail a reculé, le nombre de chômeurs n'ayant qu'une activité réduite a augmenté, ce qui introduit des réserves sur la qualité des emplois proposés. La précarité ne recule pas. Des tendances de fond pourtant favorables. Malgré tout, une fois ces nuances apportées au concert de satisfactions déclenché par la publication de ces statistiques, il reste des tendances de fond favorables et qui devraient se traduire par des résultats plus probants qu'aujourd'hui. Par exemple, au premier trimestre, l'activité s'est redressée dans le bâtiment, avec une hausse de 7,5% des permis de construire et de 3% des mises en chantier par rapport au début 2015. Après quinze trimestres de baisse continue, l'artisanat du bâtiment respire enfin. Et quand le bâtiment va... De même, dans l'automobile, les ventes ont augmenté de 7,7% dans l'Hexagone sur les quatre premiers mois de 2016. On retrouve illustrée, à travers les statistiques de ces deux secteurs, l'explication donnée par l'Insee sur les causes du rebond de début d'année, soutenu en grande partie par la consommation des ménages. Or si le contexte est porteur, les entreprises devraient relancer les investissements, ce qui conforterait la reprise et amorcerait la spirale vertueuse de la croissance. Mais ce sont précisément ces investissements qui font aujourd'hui défaut. A cause du manque de vision sur l'activité à venir, et sur la pérennité de la reprise. Pourtant, grâce au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), au pacte de responsabilité et à d'autres mesures comme par l'allongement de la durée d'amortissement, les trésoreries des PME ne sont plus aussi tendues. Bpifrance le notait déjà en début d'année: «Le stress sur les trésoreries des entreprises observé de 2012 à 2014 semble s'être globalement estompé en 2015», indiquait-elle dans son enquête de conjoncture. De bon augure, en théorie, pour 2016. Mais si la banque soulignait une tendance à une relance de l'investissement, force est de constater que la situation n'est toujours pas revenue à son étiage: «44 % des PME ont prévu d'investir au cours du prochain exercice, contre 41 % seulement fin 2014.» Une proportion encore bien trop faible. D'ailleurs, en volume d'investissements, les anticipations restaient en-dessous de leur moyenne de long terme, concédait Bpifrance, qui qualifiait la reprise de «modeste». Pourquoi la frilosité des entreprises perdure-t-elle, alors que le climat des affaires semble se réchauffer? Des entreprises dans le doute. La réponse tient au psychodrame dans lequel la société française s'enracine, et qui n'est pas de nature à inciter les entrepreneurs à prendre des risques. D'abord, alors que les résultats de la lutte contre le chômage ne cessent d'être repoussés malgré les primes à l'embauche (plébiscitées par 60% des très petites entreprises) et les réductions de charges, trois PME sur quatre estiment qu'il est aujourd'hui difficile d'embaucher lorsqu'on est une petite entreprise –la principale difficulté pour plus d'une entreprise sur deux consistant à trouver les bons salariés sur les postes à pourvoir, selon le dernier baromètre [de petite-entreprise.net](#). Problèmes de formation, mais aussi de désaffection pour certaines branches. C'est une première contradiction, qui freine la résorption du chômage. Ensuite, le débat parlementaire sur la loi Travail, qui a commencé dans la douleur face à la stratégie d'obstruction menée par les opposants de droite comme de gauche, alimente la perplexité des entrepreneurs. A priori, la réforme telle qu'elle a été engagée n'était pas une priorité pour eux. Pour la moitié des PME, les embauches en CDI sont toujours privilégiées et le

plafonnement des indemnités de licenciement n'aurait été susceptible de favoriser des recrutements que pour 20% d'entre elles. Dans les entreprises plus grandes, une enquête du cabinet Robert Half montre que, selon les directeurs administratifs et financiers, les freins à l'embauche proviennent surtout de la situation économique, des performances et des budgets pour recruter, le code du Travail et la réglementation relative à l'emploi n'arrivant qu'en quatrième position. Ainsi, la société française s'est crispée sur un dossier qui ne constituait pas une priorité. Mais le débat a surtout révélé des problèmes de méthode de la part du gouvernement sur un sujet aussi sensible que le code du Travail. Comble de maladresse, cette crispation a réveillé de vieux antagonismes qui minent la société française, comme celui qui consiste à opposer systématiquement les entreprises et les salariés, caricaturant les relations sociales dans les PME (qui emploient en France six salariés sur dix). Ainsi, au moment où la mécanique économique pourrait passer à une vitesse supérieure, l'incertitude sur la santé à venir de l'économie française reprend le dessus. Panne de confiance Face à une explosion de violence dont les ressorts sont souvent fort éloignés d'un projet de loi détourné par ses opposants, les chefs d'entreprise choisissent l'attentisme. En avril, «la confiance en l'économie française marque un net coup d'arrêt par rapport à début mars», souligne l'observatoire de la banque Palatine sur les PME-ETI. Conséquence de cette panne de confiance: les prévisions d'investissement et d'embauche sont impactées à la baisse. La réforme, dans l'immédiat, a un effet inverse à celui recherché. Et comble de malchance, les rémunérations ahurissantes de certains patrons de grands groupes –chez Renault et Sanofi– viennent polluer un peu plus l'atmosphère autour de la réforme du code du Travail. Les adversaires de la réforme, qui dénoncent une part trop belle faite aux entreprises, se sentent confortés dans leur opposition, alors que le problème soulevé, qui concerne des multinationales, n'a pourtant rien à voir avec la réalité des relations sociales dans les PME et le contenu du projet. Dans ces conditions, la panne de confiance –même irrationnelle– ne peut que se répandre, illustrée non seulement par la contestation syndicale dans la rue et par l'attentisme des chefs d'entreprise, mais aussi par la baisse de popularité de l'exécutif. Et après les reculs du gouvernement sur des dossiers tels que l'écotaxe ou les taxis, on peut s'attendre à ce que les opposants fassent le choix du jusqu'au-boutisme, comptant sur la radicalisation pour faire plier Matignon et l'Élysée. Ce qui n'incitera pas les acteurs de l'économie à s'engager, tant que la visibilité sur la reprise ne s'améliorera pas.



## Baromètre Petite-Entreprise.net : 30% des TPE en défaut de trésorerie

Publication : 10-05-2016 Selon Petite-entreprise.net, en avril 2016, 30% des TPE avouent devoir faire face à des problèmes réguliers de trésorerie (chiffre également constaté par l'Observatoire du Financement en 2014) et 56% sont actuellement en trésorerie négative. Quant aux montants liés à ces défauts de trésorerie, ils peuvent aller jusqu'à plus de 10 000€ pour 24% des dirigeants interrogés. Dans 68% des cas, le dirigeant suit lui-même l'évolution de sa trésorerie, et ce quotidiennement pour 63% des sondés. Si un problème survient, il s'adresse en priorité à son banquier (38%) avant de se tourner vers ses amis ou à sa famille (10%). Il peut également envisager un découvert bancaire (10%). Le crowdfunding ne s'applique que rarement à ce type de financement (1,5% des sondés l'utilise pour cela). Si le dirigeant se tourne en priorité vers son banquier, il diversifie aussi son action pour pallier ce problème, particulièrement lié aux petites structures. A propos de Petite-Entreprise.net Petite-entreprise.net est un portail destiné aux dirigeants de TPE (Très Petites entreprises, 0-19 salariés) né en 2007 de la volonté d'apporter de l'information, des services et du conseil de proximité aux petites entreprises, à l'instar des plus grandes. Petite-Entreprise.net est l'unique site proposant une rencontre, sous 48h, entre un dirigeant et un professionnel du conseil qualifié, avec un service d'urgence pour les patrons en difficultés (SOS Patron®). Le site propose un répertoire de plus de 956 Correspondants locaux sous contrat avec Petite-Entreprise.net, pour aider les créateurs et dirigeants dans leur quotidien. Avec 6,7 millions de visites en 2015 et 25000 demandes de chefs d'entreprise par mois, il s'affirme comme le site privé leader sur son marché. Valpols, société éditrice de Petite-Entreprise.net, est portée par le Groupe Phosphore, groupe alsacien au capital de 8,6 M.

Autres Actualités Depuis 8 ans, ce concours initié par Créativ met en lumière les entreprises bretonnes qui innovent dans le domaine de la transition écologique et énergétique. 9 lauréats ont été récompensés hier (...)

En savoir plus Basée à Brest l'Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées Bretagne est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle de la Direction Générale de l'Armement (DGA) (...)

En savoir plus Aujourd'hui, OmiMetal emploie une soixantaine de collaborateurs en Ille et Vilaine et réalise un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros. Avec son siège social basé près de Rennes à Bain de (...)

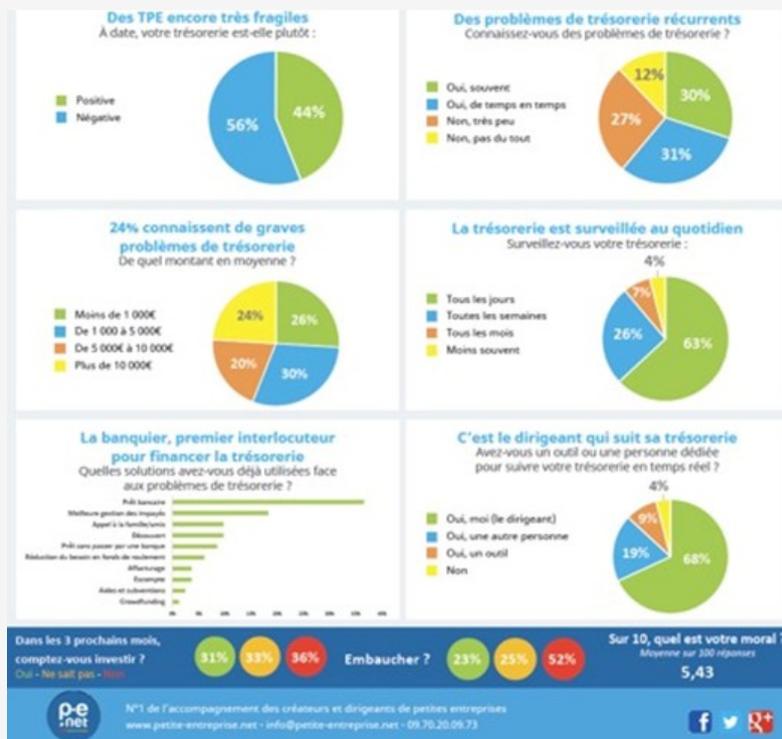
En savoir plus



## Baromètre Petite-Entreprise.net : 30% des TPE sont en défaut de trésorerie



En avril 2016, 30% des très petites entreprises déclarent faire face à des problèmes de trésorerie récurrents. Si le dirigeant se tourne en priorité vers son banquier, il diversifie aussi son action pour pallier ce problème, particulièrement lié aux petites structures.



Si les chiffres concernant le nombre de défaillances des très petites entreprises sont encourageants (-9% au premier trimestre 2016\*), ces dernières restent très fragiles, notamment en raison de leur niveau de trésorerie. Ainsi, 30% avouent devoir faire face à des problèmes réguliers de trésorerie (chiffre également constaté par l'Observatoire du Financement en 2014) et 56% sont actuellement en trésorerie négative. Quant aux montants liés à ces défauts de trésorerie, ils peuvent aller jusqu'à plus de 10 000€ pour 24% des dirigeants interrogés.

Dans 68% des cas, le dirigeant suit lui-même l'évolution de sa trésorerie, et ce quotidiennement pour 63% des sondés. Si un problème survient, il s'adresse en priorité à son banquier (38%) avant de se tourner vers ses amis ou à sa famille (10%). Il peut également envisager un découvert bancaire (10%). Le crowdfunding ne s'applique que rarement à ce type de financement (1,5% des sondés l'utilisent pour cela).

Source : Baromètre Mensuel Petite-Entreprise.net - Enquête téléphonique et en ligne auprès de 100 créateurs ou dirigeants de TPE-PME, du 01/04/2016 au 30/04/2016.

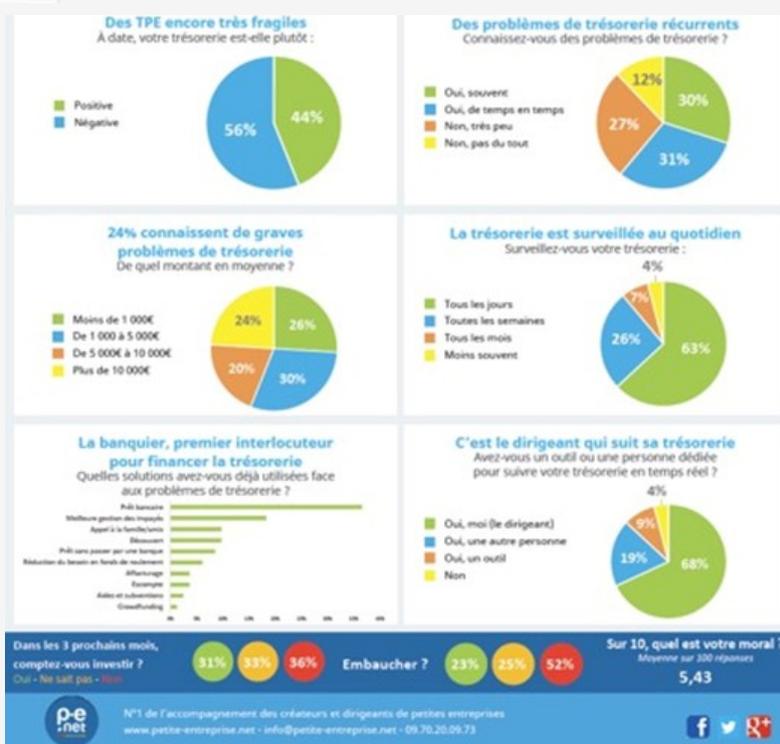
\*Source Baromètre Altarès - 1er trimestre 2016



## Baromètre Petite-Entreprise.net : 30% des TPE sont en défaut de trésorerie



En avril 2016, 30% des très petites entreprises déclarent faire face à des problèmes de trésorerie récurrents. Si le dirigeant se tourne en priorité vers son banquier, il diversifie aussi son action pour pallier ce problème, particulièrement lié aux petites structures.



Si les chiffres concernant le nombre de défaillances des très petites entreprises sont encourageants (-9% au premier trimestre 2016\*), ces dernières restent très fragiles, notamment en raison de leur niveau de trésorerie. Ainsi, 30% avouent devoir faire face à des problèmes réguliers de trésorerie (chiffre également constaté par l'Observatoire du Financement en 2014) et 56% sont actuellement en trésorerie négative. Quant aux montants liés à ces défauts de trésorerie, ils peuvent aller jusqu'à plus de 10 000€ pour 24% des dirigeants interrogés.

Dans 68% des cas, le dirigeant suit lui-même l'évolution de sa trésorerie, et ce quotidiennement pour 63% des sondés. Si un problème survient, il s'adresse en priorité à son banquier (38%) avant de se tourner vers ses amis ou à sa famille (10%). Il peut également envisager un découvert bancaire (10%). Le crowdfunding ne s'applique que rarement à ce type de financement (1,5% des sondés l'utilisent pour cela).

Source : Baromètre Mensuel Petite-Entreprise.net - Enquête téléphonique et en ligne auprès de 100 créateurs ou dirigeants de TPE-PME, du 01/04/2016 au 30/04/2016.

\*Source Baromètre Altarès - 1er trimestre 2016

**BAROMÈTRE**  
 Petite-Entreprise.net

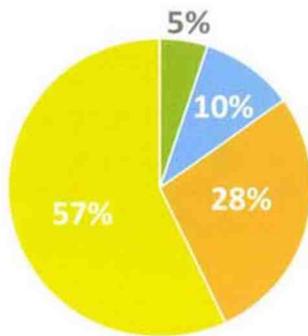
**Ce qu'en pensent**

Chaque mois, Petite-Entreprise.net interroge les patrons de TPE/PME sur l'économie

**Loi Macron : « Peut mieux faire »**

**Loi Macron : des mesures mal connues**

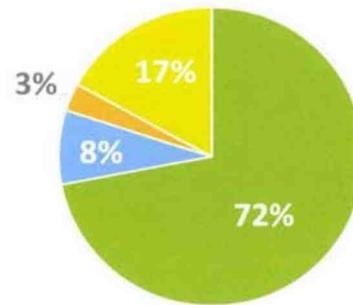
Connaissez-vous les mesures pour les TPE-PME dans la loi Macron ?



- Oui, très bien
- Oui, à peu près
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout

**Travail dominical : une modeste influence**

L'ouverture à certains secteurs le dimanche a-t-elle un impact sur votre activité professionnelle ?



- Non, pas d'impact
- Oui, un impact positif
- Oui, un impact négatif
- Ne se prononce pas

**Satisfait ?**

Sur 10, quelle note donneriez-vous à la Loi Macron ?

**4,87**

**Dans les 3 prochains mois, comptez vous investir ?**

Oui - Ne sait pas - Non



N°1 de l'accompagnement des créateurs et dirigeants de petites entreprises  
[www.petite-entreprise.net](http://www.petite-entreprise.net) - [info@petite-entreprise.net](mailto:info@petite-entreprise.net) - 09.70.20.09.73

# les patrons

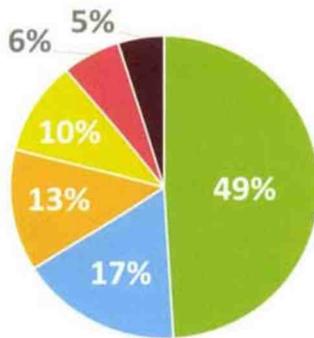
e, l'actualité, la vie d'entrepreneur.

Septembre 2015 **N°10**

## e » selon les dirigeants de TPE

### Cap sur l'investissement productif

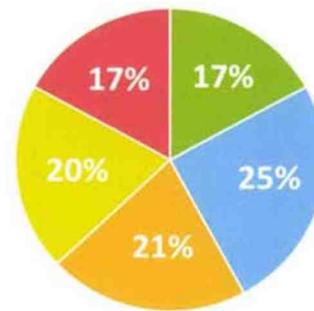
Parmi ces 5 mesures phares, laquelle trouvez-vous la plus utile pour les TPE-PME ?



- Suramortissement de l'investissement
- L'ouverture le dimanche
- Création du crédit interentreprises
- Autre
- La carte d'identité virtuelle de l'entreprise
- Réforme des prud'hommes

### Les TPE favorables à l'ouverture le dimanche

Concernant le travail du dimanche des salariés, que souhaiteriez-vous ?



- Que quasiment tous les dimanches soient ouverts dans l'année
- Qu'un dimanche sur deux soit ouvert
- 12 dimanches dans l'année, c'est bien
- Moins de 12 dimanches dans l'année
- Ne se prononce pas

### Et si on changeait les rôles ?

Si vous étiez à la place du ministre, quelle loi proposeriez-vous ? (Question ouverte)

#### Baisse des charges salariales et patronales (à 51%)

Les autres réponses (classées par thématique) concernaient : assouplissement du code du travail (12%), davantage d'aides pour les entreprises (11%), moins de taxes, TVA, impôts (6%).

Embaucher ?



Sur 10, quel est votre moral ?

Moyenne sur 100 réponses

**5,19**





Profession coiffeur  
**MON BUSINESS**

# Les 5 étapes pour bien vendre *son salon*

Alors que de nombreux salons sont à vendre et ne trouvent pas preneurs, mieux vaut anticiper la cession de son entreprise, afin de la valoriser au mieux. Quitte à faire évoluer son modèle et à investir pour moderniser l'établissement.

**m**

agali Coudeuse n'aura pas mis longtemps à vendre son salon à Louroux-Beconnais, à une demi-heure d'Angers (49). Entre la mutation de son mari en

octobre 2015 et la vente de son établissement, il se sera écoulé environ trois mois. Cela ne se passe pas aussi vite, en général.

## ANTICIPER

« Une vente de salon, ça se prépare », assène Franck François, président du groupe World Hair Concept. « Un coiffeur doit se préoccuper de son départ un an avant », estime Marc Aublet, directeur général de Provalliance. D'autres recommandent des délais beaucoup plus longs, particulièrement pour les salons indépendants. Franck Charrier, directeur général d'Hair Business Développement, préconise 3 à 4 ans, tandis que, pour Éric Luc, directeur des relations extérieures chez Fiducial, expert comptable, membre du collège des experts de la FFF (Fédération française de la franchise), « cette période peut aller jusqu'à 5 ans, surtout si le cédant n'a pas de repreneur potentiel dans son entourage ». Mehdi Terbeche, correspondant local de [Petite-entreprise.net](http://www.petite-entreprise.net) ([www.petite-entreprise.net](http://www.petite-entreprise.net)), est sur la même longueur d'onde et parle d'un délai minimum de 3 ans.

## PASSER SON SALON AU CRIBLE

Pourquoi un tel laps de temps ? Pour mettre tous les moyens de son côté, afin de réussir sa vente dans les meilleures conditions. « L'humain et l'organisationnel ne sont pas assez pris en compte lors des projets de cession », reprend Mehdi Terbeche. Encore trop de salons reposent sur « un modèle artisanal basé sur la personnalité de leur propriétaire », analyse Franck Charrier. Aussi ces 4 ou 5 ans doivent-ils servir à mettre en place une véritable organisation, « afin de livrer à la vente un modèle fiable sans son propriétaire ». Olga Romulus, expert comptable chez Fiducial, conseille de procéder à un diagnostic approfondi sur l'état du salon (amé-

nagement, mobilier, décoration, informatisation), en termes de ressources humaines (âge, ancienneté, attachement des collaborateurs à la clientèle), d'un point de vue commercial (implantation géographique dans la ville, concurrence...), financier (marges, résultat) et juridique (date du renouvellement du bail, contrats de travail...). Les forces et faiblesses identifiées entreront en ligne de compte au moment de la fixation du prix de vente du salon.

## QUELLE VALORISATION

Il est habituel de rapporter le prix de vente à un pourcentage du chiffre d'affaires (HT). La fourchette est assez large, oscillant entre 50-60 et 70-80 %, voire 100 % et même 120 % pour les affaires exceptionnelles. S'arrêter au chiffre d'affaires est trompeur, un établissement peut réaliser un volume d'affaires important sans, pour autant, gagner de l'argent du fait d'un loyer ou de charges trop lourds. De plus, une bonne partie du chiffre d'affaires peut s'évaporer avec le départ du cédant. La rentabilité reste fondamentale dans la fixation du prix de vente. « Il faut que, demain, le repreneur ait suffisamment de cash-flow pour rembourser son prêt », précise Olga Romulus.

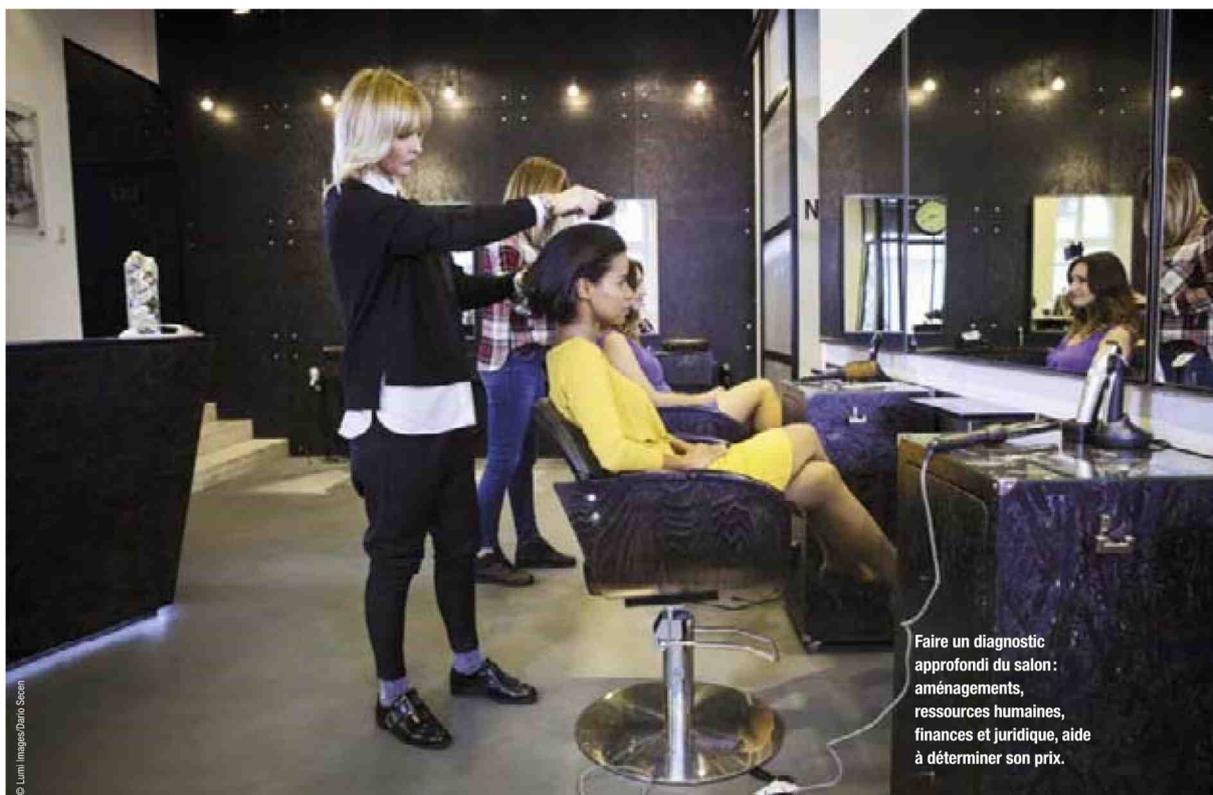
## TRANSMISSION EN DOUCEUR

Pour Maryline Alasseur, propriétaire du salon mixte MG Artisan Coiffure à Montargis (45), « cela coulait de source que Sandrine Beauvais reprenne ». Depuis 30 ans, une relation de confiance s'est instaurée entre elles. La signature définitive devrait intervenir en janvier 2017. Depuis la rénovation du salon il y a 5 ans, elle a pris du recul, ne travaille plus qu'en fin de semaine. « Avoir une belle transmission se travaille », dit-elle. La transition se fait en douceur, les autres collaboratrices, les fournisseurs, les partenaires, la banque sont au courant. Le prix de vente de ce salon, installé sur 120 m<sup>2</sup> dans la deuxième rue commerçante de la ville, informatisé et avec un « fichier client bien travaillé », s'élève à 85 % du chiffre d'affaires.





► 2 juin 2016



Faire un diagnostic approfondi du salon : aménagements, ressources humaines, finances et juridique, aide à déterminer son prix.

### À QUI VENDRE ?

Transmettre son salon à un collaborateur semble la solution logique. De fait, l'an dernier, 75 % des 36 salons affichant une des enseignes du groupe Vog ont été repris par des collaborateurs, les autres l'étant par des franchisés du groupe. « *La piste des collaborateurs est à explorer, car la dépréciation du prix passe toujours par le stress d'un acheteur sur la baisse du chiffre d'affaires existant* », souligne Marc Aublet. Pour autant, cela ne semble pas être le cas le plus fréquent. Soucieux de conserver les salons sous enseigne, les franchiseurs accompagnent leurs franchisés dans leurs opérations de cession pour trouver un acquéreur ou reprendre l'établissement en succursale. Yannis Koutsikidès, franchisé historique Jean Louis David, a ainsi vendu ses deux derniers salons employant chacun plus d'une dizaine de salariés à Provalliance. « *Il n'y avait que le groupe pour pouvoir racheter ce genre d'affaires* », juge-t-il.

### INFORMER SES COLLABORATEURS

Si, en cas de départ en retraite, les collaborateurs se doutent que leur patron va passer la main, l'annonce d'une cession auprès de l'équipe peut se révéler délicate. Le faire trop tôt peut déstabiliser le salon, démotiver les employés, provoquer des démissions et, in fine, perturber la vente. Le faire au dernier moment conduit à se retrouver en infraction avec la loi sur l'économie sociale et solidaire (loi Hamon), modifiée par la loi pour la croissance et l'activité (loi Macron). Celle-ci instaure une obligation d'informer des salariés, en cas de cession d'un fonds de commerce, deux mois avant la date d'exécution du contrat de vente.

**Christine Galimant**



L'avis de **FRANCK FRANÇOIS**, président du groupe World Hair Concept. « *Un salon bien tenu, avec une belle équipe, un beau fichier client, un bel emplacement se vend très rapidement, même avec un prix élevé.* »

**30**

**POUR CENT**

des PME déclaraient en avril avoir des problèmes de trésorerie, selon le baromètre de [Petite-entreprise.net](http://Petite-entreprise.net).

**11,5**

**POUR CENT**

d'ordinateurs de moins ont été écoulés au premier trimestre 2016 par rapport à celui de 2015 selon IDC.

**ENSEIGNE**

## UNE NOUVELLE MARRAINE POUR JOUÉ CLUB

Mannequin, animatrice de télévision, chroniqueuse... et actuellement en charge d'une émission sur la radio RFM, Élodie Gossuin est la nouvelle marraine de l'enseigne Joué Club. « C'est avec un plaisir certain que j'accompagnerai Joué Club dans ses nombreuses actions auprès du grand public mais aussi au côté des associations soutenues, comme le Téléthon », a-t-elle déclaré en présence d'Alain Bourgeois-Muller, P-DG de l'enseigne. L'ex-Miss France sera présente dans le catalogue de Noël 2016, mais également lors de prises de paroles (inaugurations, événements de l'enseigne, campagnes...).

Par ailleurs, l'assemblée générale du groupement coopératif Joué Club a reconduit pour six ans Alain Bourgeois-Muller au poste de P-DG de l'enseigne. Parallèlement, un nouvel administrateur entre au conseil d'administration, Mme Dominique Hill. Parmi les futurs chantiers de l'enseigne, l'évolution du logo et de la



charte graphique qui n'avaient pas changé depuis quarante ans. « À l'aube de ces six prochaines années, je suis convaincu de nos atouts réels, de la cohérence de l'ensemble de nos projets et je remercie les adhérents et les équipes du professionnalisme, de l'enthousiasme et de l'adhésion dont ils font preuve au quotidien », a souligné Alain Bourgeois-Muller.



**30%** **DES PME EN DIFFICULTÉ**  
Trois petites et moyennes entreprises sur dix déclaraient en avril avoir des problèmes de trésorerie, rapporte le baromètre [Petite-entreprise.net](http://Petite-entreprise.net).